SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

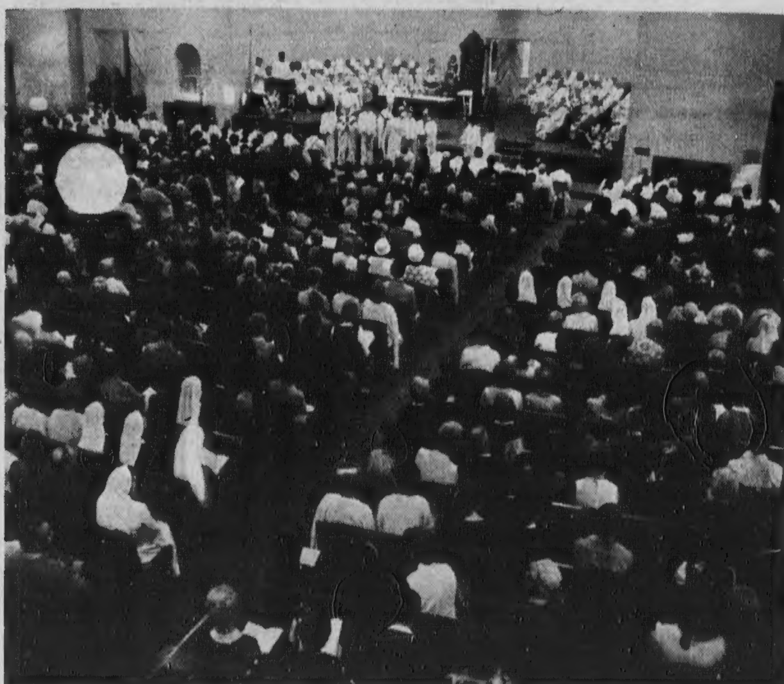
Vol. 60 No 16 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 19 JUILLET 1972 15¢

LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE

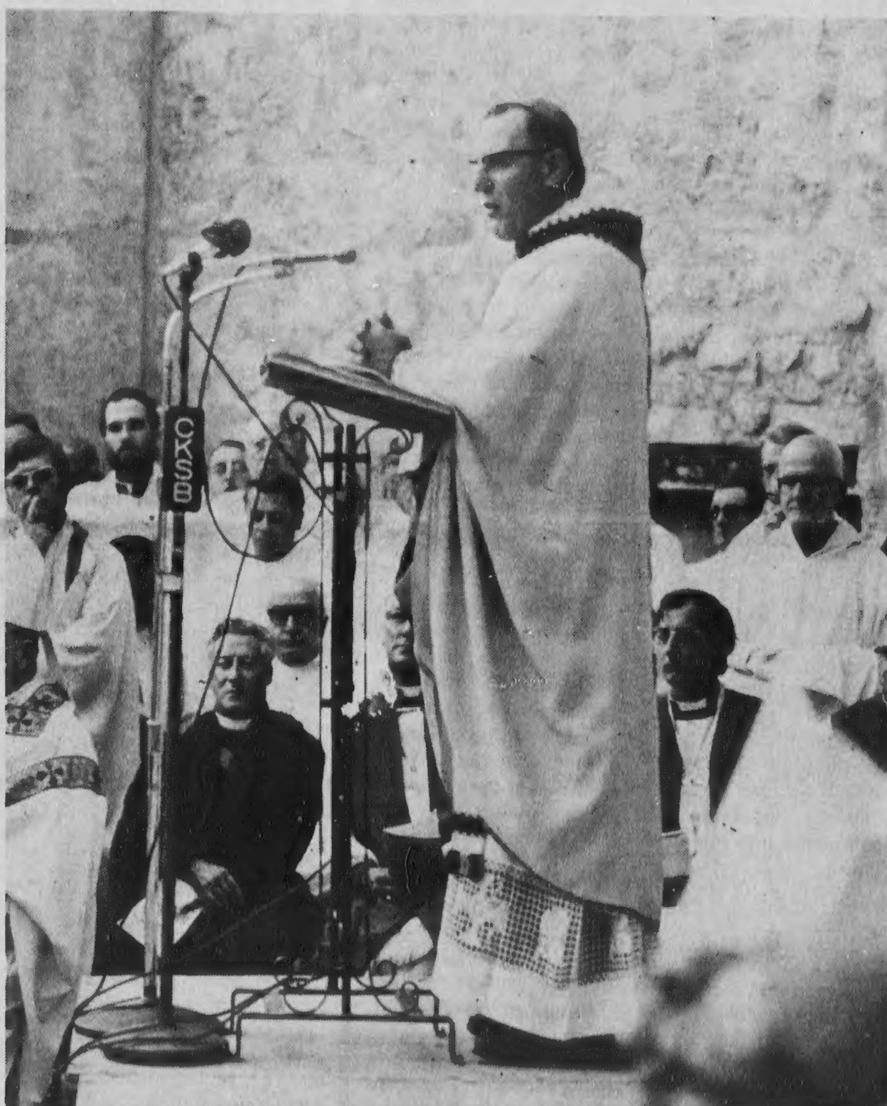
page 7



La procession d'entrée Photo Louis Perrin



La messe Photo Louis Perrin



L'homélie de Mgr Raymond Roy Photo Louis Perrin

CONGRÈS DU C.C.C.

page 20

LES JEUNES CHANTEURS

page 2

ATTENTION

NOUS SOMMES EN CONGÉ.
PAS DE PUBLICATION
LE 26 JUILLET.

brasse et cuit...



Hubert Pantel

Enfin, l'on verra du Michel Tremblay à Toronto (un peu de culture dans cette ville). La pièce "Les belles-soeurs" a été traduite par René Dionne, et ce spectacle fera partie du programme 1972-73 du Saint Lawrence College.

Parmi les nombreux films québécois tournés durant la dernière année, on signale que "KAMOURASKA" (d'après le roman d'Anne Hébert) sera considéré un des meilleurs. Un critique de l'Est signale que le scénario de ce film est excellent, ainsi que l'équipe technique. Ce sera sans doute un film canadien qui obtiendra de grands succès à Cannes, au Festival des grands films. L'industrie du film est une grande industrie au Québec. On réalise de nombreux films intéressants. Il faudrait trouver moyen de les projeter sur un écran manitobain; ça vaudrait le coup.

On peut parler longuement de la saison de hockey interminable, des parties éliminatoires d'une durée de plus d'un mois ou plus... Parlons maintenant de la compétition mondiale d'échecs, mettant à l'épreuve Boris Spassky de la Russie et Bobby Fischer des Etats-Unis. La compétition est d'une durée de deux mois; 24 parties seront disputées, avec $300,000 en prix. La rencontre, qui devait débuter le 2 juillet, a été retardée pour diverses raisons: mauvaises dimensions de l'échiquier, mauvais éclairage, un échiquier était trop luisant, les contrastes ne ressortaient pas assez sur un autre, sur un autre les carreaux étaient trop gros... C'est presque aussi compliqué que de décider qui devrait siéger à la tête d'une table ronde! De toute façon, les Russes ont dominé le championnat depuis bien des années, et c'est la première fois qu'un américain se rend aux finales depuis 1948.

Georges Dor ne se reproduirait plus sur scène. A son dire, il n'aime pas les déplacements, il n'aime pas se sentir loin de sa maison, sa femme, ses enfants. Il affirme cependant qu'il va travailler, écrire, composer et chanter plus que jamais, mais seulement sur disque. Georges Dor prépare présentement son prochain microsillon qui sera intitulé "Georges Dor... au ralenti". Nul doute que se sera un autre succès pour Georges Dor qui, dans l'espace de quelques années seulement, s'est taillé une place parmi les grands artistes québécois.

Le chômage s'est accru de façon irrégulière au niveau national durant le mois de juin. De 552,000 sans emploi, au mois de mai, à 568,000 au mois de juin. On signale d'une part que l'augmentation du nombre de chômeurs serait un résultat d'un plus grand nombre de jeunes en quête d'emplois. Par contre, au Manitoba, le taux de chômage au mois de juin est demeuré relativement stable en comparaison à celui du mois de mai : 3.2 p.c.

Guy Rocher, professeur bien connu des étudiants de sociologie, entrevoit un Québec et un Canada unis, mais très distincts. Selon lui, les politiques de bilinguisme et de multiculturalisme telles qu'émises par le gouvernement sont contradictoires. Il ne faut pas crier fédéralisme et nationalisme avec comme seul appui un bilinguisme "fonctionnel". Le Québec est une identité française distincte du reste du Canada foncièrement anglais. Les deux peuvent vivre ensemble en tant que UN pays, mais en conservant leur propre identité; une union qui se résume simplement à des liens économiques, et rien d'autres.

Un mot de félicitations à Mgr Raymond Roy à l'occasion de son ordination épiscopale mardi le 18 courant. Il nous fait honneur et nous sommes reconnaissants de son dévouement et de tout le travail qu'il a fait pour les gens de la paroisse-cathédrale.

•

À LA DÉCOUVERTE DU CANADA

par Hubert Pantel



Quelques jeunes d'outre-mer avec des amis manitobains. photo La Liberté

Du 5 au 18 juillet, le Manitoba a accueilli 15 visiteurs de 5 différents pays, dans les cadres de la première session du programme Contact Canada, dont le but est de faire connaître le Canada par les canadiens et par les étrangers.

Le tout a débuté le 28 juin avec l'arrivée à Ottawa de 33 invités en provenance de six pays différents, pour une tournée du Canada en compagnie de 60 jeunes canadiens. C'est la première tournée d'une série organisée cet été par Contact Canada.

Parmi les voyageurs âgés de 18 à 21 ans, 14 sont originaires de France, 13 d'Angleterre, 3 d'Allemagne, 3 des Etats-Unis, 1 de Belgique et 1 du Mexique; le groupe compte également 60 jeunes représentant toutes les provinces du Canada.

Le Manitoba a accueilli, pour une durée de 2 semaines, 15 visiteurs, soit 3 de la France, 1 de l'Angleterre, 1 de l'Allemagne, 1 des Etats-Unis; et du Canada, 6 de la Colombie-Britannique, 2 du Québec, 1 du Labrador; 2 manitobains complétaient ce groupe.

Avant leur arrivée au Manitoba, durant leur séjour à Ottawa, les participants à Contact Canada ont eu l'occasion de visiter la capitale nationale et la ville de Montréal. Le groupe fut divisé en deux, un se rendant à Québec et l'autre à Toronto pour des sessions de trois jours. Ensuite les groupes furent encore sous-divisés, et des petits groupes se rendaient à Halifax, Trois-Rivières, London, St-Boniface, Calgary ou à Victoria en vue de poursuivre leur voyage d'exploration de trois semaines au Canada. Leur programme comportera des entretiens avec les premiers ministres des provinces, des séjours dans des familles, et la participation à un grand nombre d'autres activités et manifestations.

Les visiteurs qui se sont rendus au Manitoba ont pris connaissance des Universités de Winnipeg et de Manitoba, du Palais Législatif, du Centre Culturel de Saint-Boniface, d'une colonie Hutterite, du Club La Vérendrye, du Fort Garry, de Assiniboia Down, Rainbow Stage, du Musée de St-Boniface en plus d'un séjour au Camp Notre-Dame, du 14 au 17 juillet. Ils ont également visité les Pères Trappistes de St-Norbert; une ferme laitière; une distillerie; le plan atomique à Pinawa. Somme toute, une tournée bien organisée et des plus intéressantes.

La division des Voyages-Echanges, au Secrétariat d'Etat, a organisé dans le cadre du programme Eté 1972, deux autres stages Contact Canada qui auront lieu du 15 juillet au 4 août et du 1er au 21 août. Des jeunes venant du Japon et de la Pologne, ainsi que des pays mentionnés ci-dessus, participeront à ces deux stages.

A Saint-Boniface, le bureau local de Contact Canada est au Centre Culturel. M. Norman Dupasquier est le directeur.

"Les Petits Chanteurs" au Manitoba

par Hubert Pantel

Le jeudi 13 juillet, les 46 "Petits Chanteurs de Montréal" présentaient un concert dans la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface, soit le premier d'une série de 12 spectacles qu'ils doivent présenter au Manitoba.

Dans la cathédrale, plus de 400 personnes ont applaudi cette chorale montréalaise qui s'est reproduite plus de 1,100 fois en concerts à travers le Canada. Le Frère Julien Hamelin, directeur de la chorale, s'est dit "très heureux du grand nombre de personnes présentes au concert". Il a remercié, pour le travail de préparation et d'accueil accompli, l'abbé Léonce Aubin et surtout le Juge Alfred Monin.

Le Frère Hamelin nous explique le but des tournées: "On aime à visiter les minorités françaises. C'était mon premier but en 1961 quand on est allé à Vancouver pour la première fois." Au dire du Frère Hamelin, les jeunes aiment bien voyager. Ce n'est pas simplement une question de visiter, mais surtout une question de travail.

Le répertoire de la chorale des Petits Chanteurs est composé de chansons modernes, de chants d'église, du folklore de plusieurs pays ainsi que des chansons anglaises. La chorale interprète des chansons de Gilles Vigneault, Jean Ferrat, Georges Dor, Jacques Brel, Félix Leclerc, etc.

Le Frère Hamelin a fondé les Petits Chanteurs; il est avec eux depuis 1951. Depuis 1951, ils ont présenté plus de 1,100 concerts, ils ont fait de la télévision et de la radio, ainsi qu'une trentaine d'enregistrements. Depuis 1961, ils effectuent un voyage chaque été. Ils ont visité Vancouver 5 fois, avec tous les arrêts qu'il est possible d'effectuer durant ce trajet. Les Maritimes ont également été visitées en détail. Au Manitoba, cette année, marque leur troisième tournée.

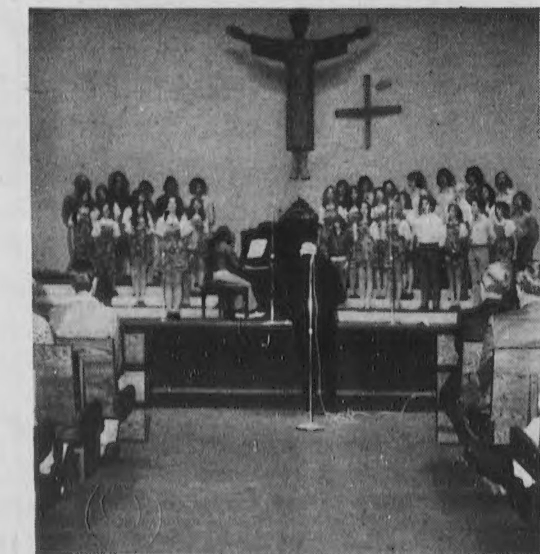
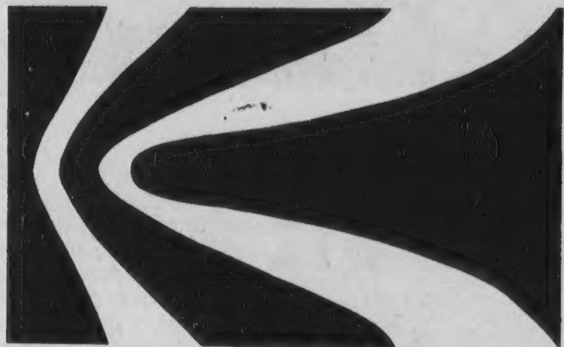


photo La Liberté

Les Petits Chanteurs de Montréal dans la cathédrale de Saint-Boniface.

Après une tournée de deux semaines dans le nord de l'Ontario, les Petits Chanteurs sont arrivés au Manitoba le 13 juillet pour une visite de 14 jours. La chorale doit présenter 12 spectacles, à Saint-Boniface, Lorette, Ste-Anne, Richer, La Broquerie, Ste-Rose, St-Lazare (deux spectacles), St-Pierre, St-Léon, et Notre-Dame-de-Lourdes. Durant leur séjour dans les divers endroits, les jeunes de Montréal sont hébergés dans les diverses familles qui ont bien voulu les recevoir.

Après le concert dans la cathédrale jeudi dernier, le Frère Hamelin nous révélait ses espoirs de voir la chorale se rendre en Europe l'an prochain. Un peu fatigué d'un long voyage, le Frère Hamelin nous révélait également ses intentions personnelles: "ça me plaît et ça me repose. Ma santé est au service des jeunes; je veux continuer ce travail tant que j'aurai ma santé."



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

Mots à corriger

L'ASTRONAUTIQUE

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
le courant direct	le courant continu
la pressurisation de la cabine	la mise sous pression de la cabine
le coeur du réacteur nucléaire	le noyau du réacteur nucléaire
le satelliseur	le lance satellite
une fusée à plusieurs étages	une fusée à multi-étage une multi-étage
le propellant	le propergol

QUAND DELIMA FAIT SON MARCHÉ

Comme c'est vendredi, Délima Léveillé se prépare ce matin à aller, comme elle dit magasiner (disons faire son marché, ses achats, ses emplettes). Elle se dirige d'un bon pas vers le supermarché du quartier où paraît-il, il y a des soldes (se dit au pluriel pour articles mis en solde, mais il ne faut pas dire vente tout court pour vente de soldes). "Quel bonheur, songe-t-elle, en lisant dans la vitrine: Prix coupés à plein (prix réduits, prix très réduits, baisse seraient plus français).

Elle entre, le coeur battant et toute joyeuse se précipite, saisissant un chariot vide au passage, dans les allées gorgées à profusion de ces bonnes denrées, de ces chers trésors, qu'il est si agréable d'acheter avec la paye de son mari. Voici le rayon des Viandes. Allons-nous choisir le boeuf fumé (smoked meat), le saucisson sec (salami), le bifteck (et non steak haché tranché, puisque steak signifie tranche)? Elle choisit, et l'achat terminé, presto, elle passe au rayon des boîtes de conserves (canne est à proscrire, et cannage aussi). Les rouges tomates dans leur boîte appétissante, les boîtes de haricots en sauce (fèves au lard), les adorables boîtes de haricots beurre (et non fèves jaunes), enfin les boîtes d'exportation: les élégants haricots verts (et non fèves vertes) de France et les petits pois (et non pois verts) de Belgique. Elles passent toutes, les unes après les autres dans le chariot de Délima.

Nous voici au rayon de la boulangerie. Prenons le succulent pain complet (et non pain brun), et pour ce brave Rosaire, le mari de Délima, les brioches à la cannelle (et non les buns) dont il se régale le dimanche matin. Avec hésitation, car elles contiennent trop de calories pour le régime (et non la diète) qui suit sans espoir notre grassouillette Délima, happons un bon gros paquet de croustilles (canadianisme acceptable pour chips).

Un saut jusqu'aux fromages: prenons une livre de fromage blanc (fromage cottage un anglicisme) et, tout près dans le rayon de la charcuterie, choisissons du fromage de tête (tête fromagée est impropre) et une petite terrine de cretons (on peut dire aussi rillettes). En repassant par ici, Délima saisit au vol une bouteille de vinaigrette (Délima ne dit plus sauce à salade). En repassant par là, elle laisse tomber un gros paquet de détersif (et non détergent) et un flacon de savon pour la vaisselle (ne disons plus lotion à vaisselle, car une lotion est plutôt un produit de beauté ou un médicament). Et furtivement, pour ses aiselles mignonnes, Délima s'empare d'une bombe désodorisante (déodorant n'est pas français).

Et bientôt, poussant devant elle ses trésors, Délima se dirige vers la caisse. Là, elle s'arrête devant la caissière, les yeux rêveurs et triomphants, comme un chasseur qui, au retour d'un lointain safari, pose pour le photographe avec tout son butin.

POUR LES TOURISTES

DES EXCURSIONS À PIED

par Maurice Auger



Les touristes désirant faire une excursion à pied à Winnipeg n'ont qu'à s'adresser à l'une des guides postées au Palais législatif du Manitoba. Ci-dessus, deux des guides: Mlles Jennifer Young et Marguerite Cormier. photo La Liberté

Le gouvernement du Manitoba offre cet été aux touristes un nouveau service d'excursions et d'information. Ce service, annoncé par le ministre du Tourisme, M. Laurent Desjardins, a commencé au début de juin et se terminera le 1er septembre. 16 jeunes étudiantes ont été embauchées dans le cadre de ce programme touristique: huit serviront de guides aux touristes se rendant au palais législatif; les autres sont postées à des kiosques d'informations situés à Winnipeg. Le nouveau programme a comme but de faire connaître les points d'intérêts de la province et de la métropole aux touristes.

Le service d'excursions est le premier de ce genre entrepris par la province. Les excursions se font à pied en partant du Palais législatif. Les touristes peuvent, accompagnés d'une des guides, visiter par exemple, le parc Mémorial, la gallerie d'art de Winnipeg, l'Université de Winnipeg, le Centre du Centenaire, le musée et la Cathédrale de St-Boniface.

Mlle Marguerite Cormier, guide, nous a expliqué que tous les membres de son groupe avait passé une semaine au mois de mai à se préparer pour leur travail. Les excursions à pied sont habituellement d'une durée de 3 à 4 heures. Les excursions préférées par les touristes sont celles partant du Palais législatif descendant le boulevard Mémorial, remontant l'avenue du Portage pour se rendre au centre du Centenaire. Plusieurs touristes s'intéressent également à l'excursion se rendant à Saint-Boniface.

Mlle Cormier nous a signalé que 25 p.c. des touristes étaient francophones. Deux des guides seulement sont bilingues. Lorsque la pluie ne permet pas les excursions à pied, les touristes peuvent demander au guide de leur montrer la ville en voiture. Dans ce cas, on peut se rendre jusqu'au Fort Garry, situé à 17 milles de Winnipeg.

éditorial

UN PAYS, UN SPORT, ET UNE DISPUTE

"Car ton bras sait porter (le hockey)
Il sait porter la croix
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits."

Il faut le dire vite; et du même souffle se demander si ce "brillants exploits" n'est pas un américanisme pour "exploitations du Canada". Si le hockey est un sport dans le vent, c'est un vent qui souffle vers le sud... Des calembours faciles, passons.

L'EQUIPE CANADA de hockey: c'est quasiment contradictoire en soit; une organisation qui brandit tantôt la carotte, tantôt le bâton sous le nez des spectateurs canadiens. On promet une équipe canadienne formidable, regroupant les meilleurs joueurs du pays — de quoi attirer les spectateurs par milliers. D'autre part, M. Clarence Campbell, président de la Ligue Nationale de Hockey, déclare qu'un Robert M. Hull ne pourra pas s'aligner à l'aile gauche de cette équipe formidable de canadiens, étant donné que son nom ne figure plus sur la liste des joueurs de la LNH — de quoi faire crier "injustice" par même les moins patriotiques des canadiens.

C'est à se demander quand Campbell va vérifier la liste des joueurs invités au camp d'entraînement pour compter le nombre de canadiens français...

Bobby Hull, demeurant à Chicago et jouant pour les Black Hawks, peut faire partie de l'équipe Canada. Mais ce même Bobby Hull demeurant au Manitoba et s'alignant avec les Jets de Winnipeg ne pourrait pas faire partie de l'équipe Canada? La logique m'échappe...

En 1970, le Canada ne participait plus aux compétitions mondiales de hockey. Tandis que les autres pays affichaient leurs meilleurs joueurs, les joueurs professionnels canadiens ne pouvaient pas participer aux compétitions; cette discrimination fut la raison pour laquelle le Canada s'est retiré des compétitions mondiales.

Mais voici qu'en 1972, une équipe professionnelle canadienne de hockey a la chance de rencontrer les meilleurs joueurs de la Russie, pour un tournoi de huit parties d'exhibition. Chance unique, n'est-ce pas? de démontrer notre supériorité à ces Russes qui ont depuis si longtemps été les figures dominantes sur la scène mondiale du hockey. Et puisqu'on a cette chance, pourquoi ne pas regrouper les MEILLEURS joueurs canadiens, et je dis bien CANADIENS, pas nécessairement de la LNH.

Ce que Campbell cherche à faire est évident: boycotter l'Association mondiale de hockey. Un règlement stupide a été formulé, voyant que, pour faire partie de l'Equipe Canada, un joueur doit avoir un contrat signé avec la LNH. Cette stipulation n'est pas du tout conforme à l'idée d'une équipe canadienne formée des meilleurs joueurs canadiens.

Campbell a peur. Il boycotte l'Association mondiale de hockey par crainte d'y perdre ses vedettes. Il en a déjà perdu une — Bobby Hull. Afin d'éviter d'autres "défections" de son circuit, Campbell s'oppose à la candidature de Hull à l'aile gauche de l'Equipe Canada. Cette mesquinerie de Campbell vise les vedettes qui songeraient à quitter la LNH: "si vous voulez jouer pour l'Equipe Canada, vous ne pouvez pas quitter mon circuit".

Je regrette M. Campbell, mais vous ne faites que du tort à votre pauvre circuit. Tout le Canada crie "INJUSTICE" à vos actions, à commencer par le Premier Ministre Trudeau au fédéral, M. Laurent Desjardins au provincial, et les 12,000 amateurs de hockey qui, répondant à un questionnaire de Hockey Canada, avaient choisi Bobby Hull à presque l'unanimité pour jouer à l'aile gauche de l'Equipe Canada (sur un échantillon de 2,000, 1,952 avaient choisi Bobby Hull).

Rien de plus canadien que le hockey, dira-t-on? Notre sport national est joué à 89 p.c. aux Etats-Unis, au niveau professionnel. Ce sont les dollars américains qui intéressent M. Campbell, pas le nationalisme canadien.

Un joueur de hockey de Calgary, s'il a les talents, devrait pouvoir faire partie de l'Equipe Canada. "DES PROFESSIONNELS! " va-t-on crier? Bobby Hull était professionnel avec Chicago; il est toujours professionnel avec Winnipeg. Il est canadien. Il est un des plus grands joueurs de hockey de tout temps. Il DOIT faire partie de l'équipe Canada. La LNH ne représente pas tous les joueurs canadiens professionnels. Ne pouvez-vous pas comprendre ça, M. Campbell?

Hubert Pantel

LE PROBLÈME DE LA DROGUE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Le moins que l'on puisse dire face à la parution du rapport de la Commission LeDain sur l'étude de la consommation des drogues au Canada, est que celui-ci est loin de donner des directives précises et claires au gouvernement et à l'opinion publique.

Le conflit majeur que l'on retrouve dans les conclusions de ce dernier, se situe au niveau de savoir jusqu'où va la liberté individuelle par rapport à la liberté collective. Est-ce que d'une part on peut faire d'un consommateur de drogues mineures telles que la marijuana et le haschich, un criminel, et d'autre part, est-ce qu'une société peut accepter de prendre le risque de légaliser l'usage des drogues? Ces questions ne sont oas faciles à résoudre et l'ambiguité des conclusions du rapport LeDain le démontre.

Quant à nous, autant il était illogique de condamner certains usagers de la drogue à deux ans de prison, autant il serait dangereux de ne pas conserver une certaine pénalité pour l'usage des drogues au Canada, pénalité qui pourrait être une amende plutôt qu'une peine d'emprisonnement.

Mais à notre avis, le plus grand danger de la légalisation de l'usage des drogues se situe beaucoup plus au niveau de l'esprit qui doit exister dans une société qu'au niveau des dangers physiques que peuvent causer cet usage.

Le problème de la drogue est un problème sociologique. On peut imaginer certaine société orientale où l'individu fume sa cigarette de "pot" tranquillement assis au coin de la rue. Mais il est difficile pour nous de penser qu'il soit possible qu'à 5.00 heures p.m., après le travail, le citoyen canadien s'assoit en pleine tempête de neige avec ses compagnons de travail, le "joint" au bout des lèvres.

Ceci parce que l'évasion que l'on obtient par ce genre de produit restera toujours quelque chose d'artificiel et de temporaire dont les risques, surtout pour la jeunesse, et selon l'aveu même de la Commission LeDain ne sont pas encore tout à fait définis.

En définitive, la décision finale appartiendra une fois de plus à l'opinion publique.

Michel Mailloux.

ALOUETTES, GENTILLES ALOUETTES
JE VOUS POLLUERAI....



Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL Rédacteur — **Gérald DORGE** Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

"Pour le repos de l'âme de Louis Riel"

par Hubert Pantel

"Ce n'est pas seulement un hommage à Louis Riel, mais aussi une réparation des péchés de nos ancêtres qui ont tué ses soldats à la bataille de Batoche." Telles étaient les paroles du Père J.M. Mireault, mardi dernier le 11 juillet, qui expliquaient le sens de la cérémonie d'une couronne de fleurs déposée à la tombe de Louis Riel, par les 14 jeunes étudiants de Port Hope, Ontario.

Port Hope, dont la population est environ 7,000 personnes, est le village natif de plusieurs soldats qui faisaient partie du régiment du commandant Wolseley; on se souviendra de la participation de Wolseley et son régiment à la fameuse bataille de Batoche. Comme nous l'expliquait encore le Père Mireault, "aujourd'hui, ce sont les enfants des enfants de ces soldats qui déposent une couronne de fleurs sur la tombe de Louis Riel". Les jeunes déposaient la couronne au nom de la population de Port Hope, qui affirme à 90% que Louis Riel est le grand fondateur du Manitoba.

Cette cérémonie à la tombe de Louis Riel suivait une messe et un dîner, tout à l'honneur de Louis Riel. La messe fut célébrée dans l'église St-Emile par Mgr Empson, un Métis qui a longuement fait partie de l'Union nationale des Métis.



photo La Liberté

Le Père J.-M. Mireault, responsable du groupe de jeunes visiteurs de Port Hope, dépose une couronne de fleurs sur la tombe de Louis Riel. A gauche, Daniel Read; à droite, Paul Roy.

Etaient présents au dîner M. M. Spence (président, Fédération des Métis) et M. Carrière (président, Union nationale des Métis) qui ont expliqué en détail aux jeunes ontariens ce que Louis Riel avait accompli pour le Manitoba et pour le Canada.

Les jeunes ont quitté Winnipeg le samedi 15 juillet avec destination Port Hope et un retour dans leurs foyers respectifs, après un séjour "des plus intéressants" de 15 jours au Manitoba.

manchettes internationales

WASHINGTON Le Ministre français de la Défense, M. Michel Debré, est venu à Washington pour y entreprendre des pourparlers. Les porte-paroles de la Maison Blanche ont laissé entendre que cette visite est de très bonne augure et laisse entrevoir le renouvellement des liens de coopération militaire entre la France et les Etats-Unis. On sait qu'à la suite de la décision de la France d'entreprendre certains essais atomiques dans l'Océan Pacifique, il y a eu certaines frictions entre les deux pays.

CALIFORNIE – Le pilote de l'avion américain qui a été saisi récemment par un étudiant vietnamien lequel ordonnait de conduire l'avion à Hanoï plutôt qu'à Saigon a subi quelques embêtements personnels. Lorsqu'il est revenu chez lui, il trouva son domicile complètement ravagé. Les vandales avaient démoli tous les meubles, sali les murs et inscrit toutes sortes de slogans anti-américains sur les murs.

KARACHI – Il semble que le fait de déclarer qu'une seule langue est officielle, au Pakistan, a été un geste maladroit des autorités. M. Ali Bhutto, président du pays a déclaré que l'ourdou est effectivement la langue nationale du pays mais que la langue sindhi, négligée par le passé, méritait qu'elle soit reconnue. Des manifestants ont protesté violemment contre ces déclarations et les policiers ont dû lancer des gaz lacrymogènes pour repousser militants, étudiants et manifestants.

BRUXELLES – Le Ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. M. Andréi Gromylo est arrivé pour faire une visite diplomatique en Belgique. Il venait d'un voyage au Luxembourg et il terminera ses rencontres avec les officiels des pays du Bénélex avant de rentrer à Moscou.

STOCKHOLM – Les délégués à la conférence des Nations Unies sur la protection de l'environnement ont évité lors de récentes rencontres, en Suède, un affrontement entre la Chine communiste et les Etats-Unis. Les délégués de la Chine avaient tenté de faire dévier les discussions sur la participation des Etats-Unis au conflit du Vietnam, mais les Directeurs de la conférence ont avisé les Chinois que si leurs remarques continuaient de favoriser cette attitude, les officiers de l'organisme devraient demander aux représentants Chinois de cesser leurs discours pour s'en tenir aux buts et objectifs de l'Assemblée.

YOUGOSLAVIE William Rogers, Secrétaire d'Etat aux Etats-Unis revient d'une tournée européenne où il a obtenu un important entretien avec le Président Tito de Yougoslavie. M. Rodgers a visité plusieurs pays de l'est et il a affirmé à son retour à Washington que chaque pays doit contrôler ses propres affaires y compris les pays qui sont sous la sphère d'influence de Moscou.

OCTROI AU CENTRE CULTUREL

Le Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, l'Honorable Laurent-L. Desjardins, a annoncé que le gouvernement provincial, par l'entremise du Conseil des Arts du Manitoba, a accordé un octroi de $15,000 au Centre Culturel de Saint-Boniface. Cet octroi représente la participation provinciale à des programmes qui relèvent du Centre.

En annonçant l'allocation de ce subside, M. Desjardins s'est déclaré très heureux du travail accompli par les organisations culturelles franco-manitobaines et de leur rayonnement toujours plus grand dans la province.

M. Léo Rémillard, président du Centre culturel, a fait remarquer, en acceptant le chèque au nom du Centre, que ce montant servirait à défrayer les dépenses encourues par le Comité de construction, les frais d'assistance au projet de théâtre pour enfants du Cercle Molière, les dépenses des tournées de la Chorale des Intrépides, ainsi que la participation du Centre à la Fête franco-manitobaine qui s'est déroulée récemment à La Broquerie.



photo La Liberté

M. Laurent Desjardins présente à M. Léo Rémillard, président du Centre Culturel, un chèque de $15,000. A droite, M. Roger Collet, président de la SFM.

PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

27 instituteurs manitobains ont bénéficié de bourses d'études offertes par le Gouvernement de la République française, afin de leur permettre de suivre des cours de perfectionnement pédagogique en France, cet été. Les stagiaires manitobains, qui sont tous professeurs de "Français" ou de "French", font partie d'un groupe d'environ 60 Canadiens admis aux Instituts de Tours et de La Rochelle. Les frais de scolarité sont assumés par le Gouvernement français qui offre, en plus, une bourse substantielle à chaque étudiant pour les dépenses de logement et de nourriture. Le Gouvernement du Manitoba, pour sa part, assume la plus grande partie des frais de voyage.

La participation des professeurs manitobains à ce stage a pu être assurée par le Secrétariat des Relations Culturelles fédérales-provinciales, un département du Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles du Manitoba, en collaboration avec les Services Culturels de France dans l'Ouest Canadien. Le premier groupe d'étudiants quittera le Manitoba le 20 juillet, à destination de La Rochelle, et le deuxième groupe, le jeudi suivant, à destination de Tours.

Le stage de perfectionnement pédagogique comprendra des cours de littérature française, de linguistique, de méthodologie, ainsi qu'un programme d'animation culturelle, des séminaires, conférences et excursions.

Environ 130 professeurs avaient posé leur candidature à ce stage et la sélection fut faite par un comité représentant le Secrétariat, le Ministère de l'Education, les Educateurs Franco-Manitobains, la S.F.M. et autres organismes intéressés.

Le projet a été réalisé dans le cadre de l'accord culturel franco-canadien auquel le Manitoba participe activement depuis 1970.

ÉGLISE MARGINALE OU ÉGLISE ENGAGÉE?

EGLISE MARGINALE OU EGLISE ENGAGEE – Au-delà du Rapport Dumont

Au terme d'une session de réflexion pastorale tenue du 20 au 30 juin à l'Université Saint-Paul, Ottawa, sur le thème: "Eglise marginale ou Eglise engagée – au-delà du Rapport Dumont", les participants, au nombre de 270, représentant 34 diocèses canadiens, ont rédigé et émis le texte qui suit:

Nous, les chrétiens (prêtres, religieux et laics) participant à la session de pastorale de l'Université Saint-Paul, à Ottawa, croyons urgent que nos Eglises s'engagent de plus en plus profondément dans la promotion des nouvelles valeurs et formes de participation qui apparaissent tant dans le monde que dans l'Eglise.

Nous voulons que tous (évêques, curés, laics) favorisent et promeuvent les expériences neuves, religieuses et pastorales qui surgissent déjà un peu partout.

Nous voulons que les requêtes touchant l'ordination d'hommes mariés qui ont été faites par les évêques canadiens au dernier synode de Rome passent à l'état de fait et que l'on se penche sur la situation des prêtres mariés et du ministère qu'il serait possible de leur confier.

Nous voulons qu'en ce qui concerne la vie de nos Eglises les conseils de pastorale aient voix décisionnelle et non seulement consultative.

Nous croyons aussi essentiel que de plus en plus de personnes s'engagent dans les nouveaux projets de promotion humaine et sociale: cliniques légales, associations de locataires, opérations-dignité, etc. Avec le Rapport Dumont, nous demandons un "soutien effectif des engagés temporels, des hommes qui, à leurs risques et périls, se consacrent vigoureusement aux tâches de libération collective". (p. 143, par. 6)

En s'engageant ainsi clairement dans les lieux où se bâtit un nouvel homme, les chrétiens témoignent de leur présence en Jésus-Christ en qui Dieu promet la réalisation de leurs aspirations personnelles et collectives. Il revient à nos Eglises de montrer à l'homme d'aujourd'hui la signification de cette espérance chrétienne. De même que Dieu s'est fait Juif lorsqu'il a voulu parler aux Juifs, de même nous, chrétiens d'aujourd'hui, devons participer à la naissance d'un nouvel homme et d'une nouvelle société afin de parler à cet homme de l'actualité de Jésus-Christ pour lui.

●

COMMISSION SCOLAIRE PROGRAMME DE PLANIFICATION

La Commission Scolaire de Saint-Boniface est convaincue qu'une planification à long terme fait partie de la fonction d'une bonne administration. Etant donné que le coût d'éducation augmente continuellement et que la gent étudiante se voit diminuante, la Commission juge à propos d'entreprendre un programme de planification de cinq ans. Ce programme aurait pour but d'assurer que les ressources nécessaires pour garantir une bonne éducation à Saint-Boniface soient utilisées à bonne fin.

Avant même de considérer une telle décision, la Commission croit normal de renseigner et de consulter tous ceux qui seront affectés par une décision aussi importante (administrateurs, personnel enseignant, résidents, le Département d'Education). Elle veut les renseigner sur les différentes solutions possibles et des problèmes qui en découlent. De plus, elle espère que tous seront prêts à contribuer objectivement pour assurer que la décision prise répondra aux fins que se propose la Commission. Les réunions débuteront avec le personnel en septembre. Il est à espérer que le programme d'information et de renseignements consultatifs sera terminé pour décembre prochain.

Tous sont fortement encouragés à participer d'une façon active à l'étude des solutions possibles et de contribuer à la prise d'une décision qui affectera le système d'éducation à Saint-Boniface pour les années à venir.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BCNIFACE

●

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

OTTAWA – M. Helmut Schmidt, un des principaux ministres de la République fédérale allemande, est arrivé au Canada mercredi dernier pour entreprendre une série de discussions d'une durée de trois jours avec les autorités gouvernementales et militaires à Ottawa, à la Base des Forces canadiennes de Shilo (Man.) et à Winnipeg.

M. Schmidt a été le ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest jusqu'au 7 juillet, date à laquelle il a été nommé ministre des Finances et de l'Economie.

Au cours de sa visite au Canada (préparée il y a quelques semaines), il devait discuter de la faisabilité de mettre éventuellement les installations de formation à Shilo à la disposition des troupes allemandes.

La base de Shilo, d'une superficie de 120 milles carrés, a été ouverte en 1915; elle renferme un terrain varié: grande prairie avec petites falaises, broussailles et bois clairsemés. Au cours des années, elle a constitué une importante zone d'instruction en matière de tir d'artillerie. Elle se trouve à 23 milles à l'est de Brandon et à 130 milles à l'ouest de Winnipeg.

Les autorités déclarent que les négociations en vue de l'utilisation des installations de la Base par les Allemands n'en sont qu'au stade préliminaire, et qu'on n'a pris ni décision ni engagement à cet égard.

Comme on le déclarait dans le Livre blanc sur la défense du mois d'août dernier, mettre des installations d'entraînement à la disposition de nos alliés au sein de l'OTAN constitue un autre moyen d'augmenter l'efficacité de l'alliance; on déclarait aussi qu'on tenait des discussions avec l'Allemagne à propos de l'utilisation des installations de formation canadiennes par des forces allemandes.

L'automne dernier, un groupe allemand de huit personnes a visité le Canada pour procéder à un examen préliminaire des zones et des installations d'entraînement au Canada. A la suite de cette visite, les autorités allemandes ont exprimé leur intérêt à utiliser la base de Shilo aux fins de la formation de l'Armée allemande.

M. Schmidt se rendait à Shilo par avion en compagnie du Chef de l'état-major de la Défense, le général F.R. Sharp. Arrivés sur les lieux, ils visitaient les installations d'entraînement et assistaient à une séance d'information.

Le soir, ils dînaient à la Base des Forces canadiennes de Winnipeg; M. Benson, ministre de la Défense nationale, était également présent. Sa visite au Canada une fois terminée, M. Schmidt devait prendre l'avion pour Washington.

La base de Shilo est placée sous le commandement du colonel L.C. Baumgart, et c'est le 3e Régiment de la Royal Canadian Horse Artillery qui en constitue la principale unité. Jusqu'à 1970, l'Ecole d'artillerie royale canadienne y était située; depuis, elle a été incorporée à d'autres installations de formation à Gagetown (N.-B.).

●

JUBILÉ D'OR

Dimanche le 23 juillet la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste de Grande Clairière, Manitoba, et les Missions de l'Immaculée Conception de Belleview et de Sainte-Anne de Deleau vont rendre hommage à M. L'ABBÉ LORENZO PAULHUS, prêtre, à l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal. M. l'abbé Paulhus a été curé de cette paroisse et missions pour les dernières 27 années.

Il y aura une messe d'action de grâces à 3h30 de l'après-midi concélébrée par M. l'abbé Lorenzo Paulhus avec Son Eminence George Bernard Cardinal Flahiff, Archevêque de Winnipeg, et d'autres confrères prêtres qui seront présents.

Après la messe, les Dames serviront un repas à la salle paroissiale de Grande Clairière.

Une invitation cordiale à tous les anciens paroissiens et amis de M. l'abbé Paulhus.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté" est en vente aux endroits suivants:

FELIX STORE
51, ch. Speers

CAISSE POPULAIRE
Parc Windsor
36, ch. Barberry

DRAKE PHARMACY
Drake & Elizabeth

METRO DRUGS
Marion & Braemar

CAFÉ ALOUETTE
427, rue Des Meurons

RESTAURANT LA CUISINE
345, av. de la Cathédrale

ÉPICERIE ROCH
248, av. de la Cathédrale

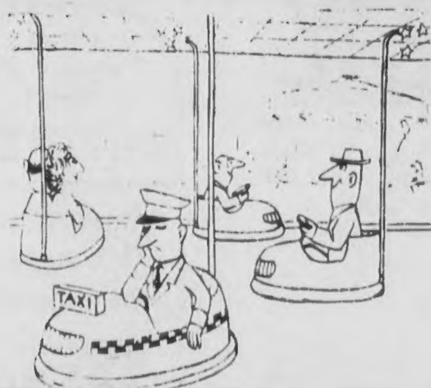
DOMINION NEWS
229, av. Portage

IDEAL CONFECTIONERY
406, rue Traverse

Mc CULLOUGH DRUG
Marion & Taché

LIBRAIRIE HACHETTE
180, boul. Provencher

C'EST PAS POSSIBLE!...



ÉGLISES où "La Liberté" est en vente:

Paroisse St-Norbert
St-Norbert, Man.

Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.

Saint-Emile
St-Vital, Man.

Saint-Charles
Saint-Charles, Man.

Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.

ATTENTION

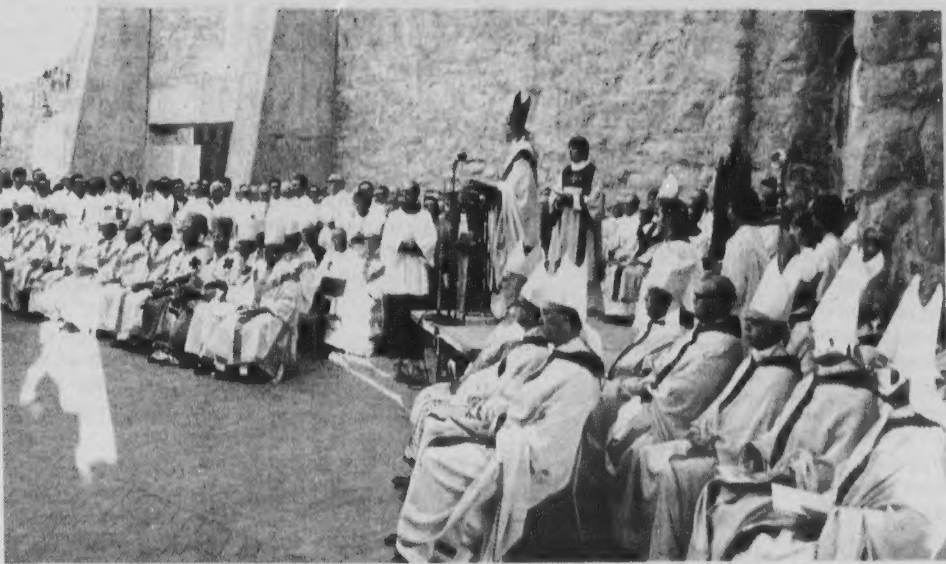
Un THÉ aura lieu à l'occasion du départ de M. l'abbé LEO COUTURE, curé de la paroisse de St-Norbert.

Les parents, amis et anciens paroissiens de l'abbé Couture sont priés de réserver cette date afin de participer à cette fête.

Lieu : Salle Ritchot
Date : le dimanche 23 juillet
Heure : de 7h00 à 10h30 p.m.



LA DÉDICACE DE LA BASILIQUE-CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE


Mgr Maurice Baudoux officiait à la cérémonie de la dédicace dans les ruines de l'ancienne cathédrale. Photo Louis Perrin

Le lundi 17 juillet 1972, à 20h00, avait lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface la DEDICACE DE LA CATHEDRALE-BASILIQUE DE SAINT-BONIFACE. La grande foule présente témoignait de l'importance de cet événement.

La cérémonie liturgique était présidée par l'archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Maurice Baudoux, assisté de Son Excellence Monseigneur Guido Del Mestri, pro-nonce apostolique. A cette célébration participaient quarante-quatre archevêques et évêques, entre autres Son Eminence le Cardinal Flahiff, archevêque de Winnipeg, et Son Eminence le Cardinal Roy, archevêque de Québec, Son Excellence Monseigneur Hermaniuk, Mgr Pocock, Mgr Georges Cabana, Mgr Blais, Mgr Décosse, Mgr Dumouchel, etc. Y concélébraient également les prêtres du diocèse de Saint-Boniface.

La Dédicace proprement dite comprenait la Liturgie de la Parole qui eut lieu dans la cour intérieure et fut suivie de la Célébration Eucharistique dans l'église.

Suite à la cérémonie de la dédicace, les nombreux invités et paroissiens se regroupaient dans la cour intérieure et dans l'auditorium du sous-sol de la cathédrale pour une rencontre sociale.


Photo Louis Perrin
La bénédiction de la cathédrale par Mgr Baudoux.


Photo Louis Perrin
Après la dédicace, un vins et fromages dans la salle d'accueil.


Photo Louis Perrin
Des centaines de personnes se sont réunies pour la dédicace.



L'archevêque de Saint-Boniface exprime sa reconnaissance et celle de tous les prêtres, religieux et laïcs du diocèse envers les nombreux artisans de la construction de notre vénérable Cathédrale-Basilique: les curés Maurice DENISET-BERNIER et Raymond ROY, les autres prêtres qui font du ministère dans la paroisse-Cathédrale, les présidents et membres des divers comités établis et oeuvrant depuis l'incendie de 1968, les paroissiens qui les ont soutenus dans leur délicate tâche commune, l'architecte Etienne GABOURY, BIRD Construction, Ltd., et particulièrement le contremaître, Bud BUCHANAN.

Ces quatre années ont été pour tous une très enrichissante expérience de vie en collaboration. Puisse-t-elle éclore en une Eglise de plus en plus épanouissante en le Seigneur.

Mgr Maurice Baudoux

OCTROI - $50,000


Photo Louis Perrin

L'Honorable Laurent-L. Desjardins, Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, est heureux d'annoncer que le gouvernement du Manitoba, par l'entremise du Conseil des Arts du Manitoba, a décidé d'octroyer $50,000 à la Paroisse de Saint-Boniface, pour la restauration des murs et de la façade de la Cathédrale de Saint-Boniface, qui a été détruite par un incendie, en 1968. L'octroi s'effectuera en trois tranches, payables en trois ans.

En présentant le premier chèque, au montant de $25,000, à Mgr Baudoux et à Mgr Roy, le lundi 17 juillet, Monsieur Desjardins a souligné que le gouvernement provincial était heureux de participer à ce projet, à la lumière de l'importance historique que représente cet édifice pour l'histoire du Manitoba.

ORDINATION ÉPISCOPALE - MGR ROY

C'était le mardi 18 juillet l'ordination épiscopale de Monseigneur Raymond Roy, évêque titulaire de Saint-Paul en Alberta. Les cérémonies de l'ordination débutèrent à 16h00 dans la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface, sous la présidence de Monseigneur Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface. Mgr Baudoux était assisté de Monseigneur Anthony Jordan, O.M.I., archevêque d'Edmonton (Alberta), et Monseigneur Georges Cabana, ancien archevêque de Sherbrooke. (Québec).

Mgr Roy, nommé évêque le 30 avril, succède à son Excellence Mgr Edouard Gagnon qui a été nommé recteur du collège pontifical canadien à Rome.

Depuis trois ans curé de la paroisse-cathédrale, Mgr Roy cède cette place au curé Léo Couture.

Mgr Roy quittera le Manitoba pour se rendre à St-Paul le 26 juillet.

MGR RAYMOND ROY



AGRICULTURE

PERSPECTIVES 1972 : BOVINS DE BOUCHERIE

Les prix et les disponibilités seront en moyenne supérieurs à ceux de l'année précédente durant le deuxième semestre de 1972. La demande estivale de viande de boeuf sera forte à cause de la vogue saisonnière de la cuisine en plein air, des disponibilités réduites de viande de porc et de la vive demande de la part des salaisons.

En Amérique du Nord l'abattage des bovins sous inspection fédérale, au cours des six premiers mois de cette année, montre une hausse modérée de 3% au Canada et de 1% aux Etats-Unis par rapport aux niveaux du premier semestre de 1971. Dans les deux pays, le poids moyen des carcasses a subi peu de modifications par rapport à 1971.

En fin de mai, l'abattage combiné des bovins des catégories de Choix et Bon avait augmenté de 7.8% comparativement à la même période de l'an dernier et représentait 66% de l'abattage global. Pour la même période, l'abattage combiné des catégories Régulier, Commercial, Utilitaire, "de fabrication" et Taureau accusait une baisse de 4.6%.

Vers la fin de mai, l'abattage des bouvillons et des génisses était en hausse respectivement de 3 et 10% par rapport à mai 1971, mais celui des vaches était en baisse de 2.5%.

Au Canada, l'abattage des bovins sera probablement supérieur de 3 à 5% au deuxième semestre de 1972 par rapport à la même période de 1971, surtout pour les bovins gras: poursuite de la tendance amorcée en 1962. L'abattage des vaches ne devrait pas subir de modifications considérables au cours du deuxième semestre de 1972; les prix des bovins d'engraissement favorisent encore l'expansion des troupeaux.

Aux Etats-Unis, l'augmentation annuelle de l'abattage des bovins devrait être d'environ 3% en 1972, surtout chez les bouvillons gras. La baisse attendue aux Etats-Unis dans l'abattage des femelles indique une augmentation soutenue du nombre de vaches.

Les autorités des E.-U. prévoient que, pour le dernier semestre de 1972, les ventes de bovins gras seront en moyenne supérieures à 1971 de 4 à 5%. Ce niveau entraînera probablement un affaiblissement modéré des prix, qui s'établiront de $33 à $35 pour les bouvillons de Choix à Omaha, alors que la moyenne était de $35.40 à la fin de mai.

Au Canada, les prix des bovins gras se sont raffermis en janvier et, à la fin du mois de mai, ils s'élevaient en moyenne à $37.19 les 100 livres pour les bouvillons de Choix à Toronto, soit $3.35 au-dessus du niveau de l'an dernier et $1,89 au-dessus du prix à Omaha. La hausse des prix était accompagnée d'une augmentation de l'abattage total des bovins et d'un accroissement de 8% dans l'abattage des bovins gras (carcasses des deux catégories de Choix et Bon).

En dépit du rapport existant entre les prix des bovins gras au Canada et aux Etats-Unis, et nonobstant le fait que l'abattage des bovins gras locaux devrait dépasser au cours du deuxième semestre de 1972 le niveau de 1971, on peut prévoir que les prix des bovins gras seront plutôt forts au pays durant le deuxième semestre 1972, et seront vraisemblablement supérieurs au prix de $34.75 relevé pour les bouvillons de Choix à Toronto au cours du deuxième semestre de 1971.

A la fois au Canada et aux Etats-Unis, la demande de bovins d'engraissement a été exceptionnellement ferme au début de 1972, les prix atteignant un sommet inconnu jusqu'ici pour la période hiver-printemps. Au cours de la deuxième moitié de 1972, les prix des bovins d'embouche seront fortement influencés par la tendance des prix des bovins gras.

Une production accrue de veaux en 1972 augmentera probablement les expéditions de bovins vers les parcs d'engraissement cet automne. La tendance saisonnière pourrait indiquer un certain fléchissement des prix au cours de l'automne, surtout si le nombre de veaux s'accroît sensiblement en 1972.

Semaine de la sécurité agricole 25 - 31 JUILLET

Le taux des décès accidentels dans les fermes dépasse (estimativement) de 20 pour cent la moyenne nationale, selon le Conseil canadien de la sécurité.

Au cours de la Semaine de la sécurité agricole qui a lieu du 25 au 31 juillet chaque année, le Conseil incite les agriculteurs à redoubler de prudence dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Cette campagne est organisée conjointement avec le Canadian Farm and Industrial Equipment Institute.

Malgré la baisse constante du nombre des agriculteurs par rapport à l'ensemble de la population, le taux des accidents agricoles demeure supérieur à la moyenne.

Cette situation paradoxale s'explique en partie par l'usage de plus en plus répandu dans les exploitations agricoles, d'un outillage plus puissant et plus compliqué. Mais la cause fondamentale des accidents – dans les fermes ou ailleurs – tient aux personnes, qui négligent les règles de la prudence ou agissent de façon irréfléchie.

Au cours d'une année, environ 1,400 personnes perdent la vie accidentellement dans les régions rurales. Environ 25,000 sont blessées et 1,500 restent infirmes pour la vie.

Des études ont démontré que les décès (par 100,000 agriculteurs) dus à l'outillage agricole ont doublé durant les derniers dix ans. De tous les accidents mortels dus à l'outillage, 78 pour cent sont dus aux tracteurs et plus de la moitié de ce nombre aux renversements de tracteurs.

Le Conseil canadien de la sécurité met à la disposition du public, par l'entremise des conseils provinciaux de sécurité, plusieurs publications, brochures et affiches sur la sécurité agricole. L'une de ces brochures traite de l'outillage agricole et présente une liste de 26 conseils sur le maniement des tracteurs. On y signale, par exemple, la nécessité, vu la fréquence des renversements, de munir les tracteurs d'arceaux protecteurs et de cabines renforcées.

La mécanisation du travail agricole a réduit le temps et les efforts requis pour accomplir certains travaux de ferme et a contribué à l'accroissement spectaculaire de la productivité agricole au Canada. Mais la mécanisation a aussi entraîné de nouveaux dangers. Et bien que certains dangers soient inhérents aux machines elles-mêmes, c'est le manque d'attention et de précaution des usagers qui est, en dernière analyse, la cause fondamentale des accidents.

Les machines le plus souvent impliquées dans des accidents, après les tracteurs, sont les moissonneuses-batteuses, les presses à foin, les arracheuses d'épis, et les épandeurs.

Les victimes sont, le plus souvent, happées par la machine ou écrasées. Bien des agriculteurs négligent de garder les écrans protecteurs en place ou font des réparations tandis que le moteur tourne. Certains tombent d'une machine en marche.

D'après des études nationales, 72 pour cent des accidents ruraux se produisent dans les fermes ou les maisons de ferme et 28 pour cent ailleurs. Des accidents survenus dans les fermes, 45 pour cent se sont produits dans la cour, 28 pour cent dans les champs, et 27 pour cent dans la maison ou alentour. Des accidents survenus ailleurs, 42 pour cent se sont produits sur la grand-route, 30 pour cent sur les routes secondaires et 28 pour cent en d'autres endroits.

Il est attristant de constater que 10 pour cent des victimes tuées avaient moins de 10 ans, et 16 pour cent, de 10 à 19 ans. Ces dernières ont toutes péri par suite d'un renversement, ou écrasées. Le Conseil canadien de la sécurité et le Canadian Farm & Industrial Equipment Institute déclarent qu'il faut interdire la conduite des tracteurs ou autres machines aux jeunes qui n'ont pas l'aptitude physique, l'expérience et le jugement nécessaires.

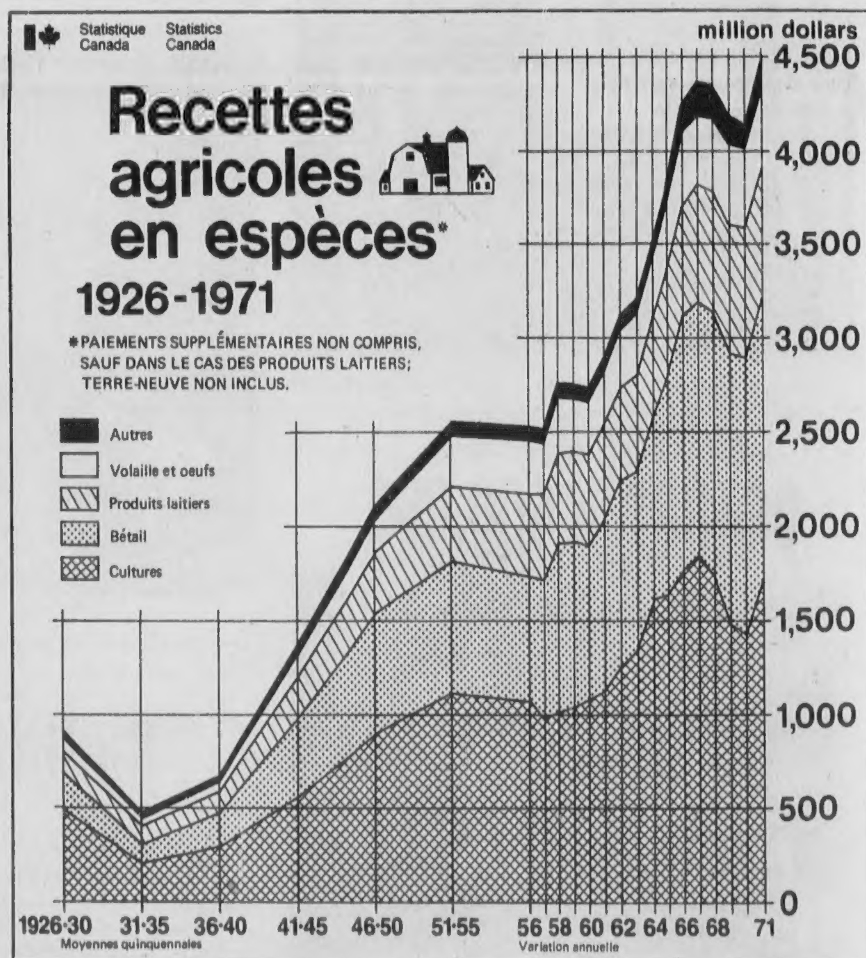
Ces organismes font remarquer qu'il ne faut pas non plus permettre aux enfants, ni aux adultes de monter, comme passagers, sur les tracteurs et autres machines agricoles.

Les carburants, les huiles et les graisses exigent aussi des précautions. Bien des accidents se produisent par suite de l'ignorance ou de la négligence des personnes qui utilisent ou rangent les produits pétroliers. Il arrive que les agriculteurs, leurs employés ou leur famille oublient de fermer le courant quand ils font le plein d'essence, ou remettent en marche un moteur déjà chaud sur lequel ou près duquel un carburant avait été renversé.

Dans les foyers ruraux, les principales causes d'accidents sont les chutes, les incendies, l'empoisonnement et l'asphyxie. Une maison propre et bien rangée offre moins de dangers pour ceux qui l'habitent ou la visitent. L'usage et le rangement des produits chimiques, s'ils ne sont pas faits de façon conforme aux règles de la sécurité, peuvent donner lieu à des empoisonnements.

Le Conseil canadien de la sécurité incite tous les agriculteurs et autres habitants des régions rurales à faire tout en leur pouvoir pour "déraciner les accidents agricoles". Tous ceux qui se rattachent de près ou de loin à l'industrie agricole ont l'obligation morale de contribuer à l'élimination des accidents agricoles.

NOUVEAU SOMMET – RECETTES AGRICOLES



Statistique Canada annonce que les recettes agricoles en espèces au Canada, qui chaque année depuis 1967 avaient légèrement diminué, ont recommencé à augmenter l'an dernier pour atteindre un sommet sans précédent de 4,495 millions de dollars. Le graphique ci-dessus indique les recettes agricoles en espèces sur une période de 45 années.

En 1971, les recettes en espèces ont été presque dix fois plus élevées que celles des années de la crise économique, de 1931-35, qui figurent au point le plus bas sur le diagramme. Au cours de la même période, les recettes provenant des cultures se sont multipliées par huit, celles des produits laitiers par sept et demi, celles de la volaille et des oeufs par dix et celles du bétail par 14.7.

La forte augmentation des recettes provenant du bétail a été cause de la variation importante du produit "mélange". Au cours des années de crise le bétail n'a produit que 21.9% des recettes contre 33.6% en 1971. Pendant la période 1931-35, les cultures sont intervenues pour 43.7% des recettes agricoles et, l'an dernier, pour seulement 38%. Les recettes des produits laitiers ont représenté 20.5% des recettes pour la période 1931-35 contre 15.6% l'an dernier. Pour ce qui est de la volaille et des oeufs, la proportion a été à peu près la même, soit de 8.9% en 1931-35 et de 9.1% en 1971.

d'une région à l'autre

LORETTE

Mona Gauthier, Colette Dubois, Rita Blom ont très bien réussi dans les examens du cours qu'elles suivaient à l'Université. Nous sommes fiers d'elles et nous les en félicitons.

Mona Gauthier, âgée de 18 ans, désire devenir une institutrice et suit actuellement un cours d'éducation à l'Université de Manitoba. Colette Dubois, âgée de 19 ans, s'est inscrite au Collège de Saint-Boniface, en vue d'obtenir son baccalauréat ès Arts. Rita Blom, âgée de 18 ans, termine sa deuxième année à l'Université de Manitoba dans la faculté des sciences. Elle espère continuer son cours dans la recherche. Elève brillante, elle fut récemment acceptée au Collège Médical. Bon courage et bon succès à ces trois vaillantes étudiantes de la paroisse de Lorette.

M. l'abbé Marcel Forest, curé de St-Hyacinthe, était en promenade au foyer de Lorette, pour visiter sa mère Mme Désange Forest, qui demeure ici maintenant. En même temps, il a célébré la messe à laquelle plusieurs personnes âgées ont assisté.

Un tournoi de balle eut lieu à Lorette le dimanche 2 juillet. 16 équipes de balle furent acceptées et enregistrées. Le comité ne put accepter, à regret, les 5 dernières demandes reçues des équipes suivantes: Landcaster (Etats-Unis), Dominion City, Arden, Petersfiel et Langdon (Dakota du Nord). Toutes les équipes se rendirent à l'heure indiquée pour leurs joutes. Une seule équipe a manqué à l'appel, celle de Ste-Agathe (Bison). Le capitaine de cette équipe aura à dédommager pour son absence le Centre Sportif de Lorette. L'équipe de Kennedy, Minn., remporta le prix de $200; l'équipe de Crookston, Minn. gagna le deuxième prix de $100; le troisième prix de $50 est allé à l'équipe de Mayville, N.D., et le quatrième prix de $50 à l'équipe de South-End Sioux (Winnipeg).

Voici maintenant la liste des équipes gagnantes de la balle molle: premier prix ($75) à Display Industries; deuxième prix ($50) à Bohémier Park Braves; troisième prix ($25) à Lorette Mets; quatrième prix ($25) au Conseil Goulet (St-Boniface).

Et voici les gagnants du tournoi de Fer à Cheval: il s'agit de M. Jean Cournoyer et de M. Léo Grégoire qui ont remporté le "Trophée Dawson" pour l'année 1972. Nos félicitations. Nos sincères remerciements au Comité en charge de ce "Tournoi" qui fut un succès et qui est le premier de ce genre dans l'histoire de Lorette.

*

SOIREE SOCIALE – Il y aura une soirée sociale le 28 juillet prochain à la salle paroissiale de Lorette pour Mlle Beverly Oczkus et M. Garry Zurba, à l'occasion de leur futur mariage; tous les amis et parents sont cordialement invités à y assister.

ST-LAZARE

Après une semaine d'activités quasi ininterrompues, les jeunes de Victoriaville retournèrent chez eux enchantés de leur visite à St-Lazare. Tous étaient d'accord pour dire qu'une semaine de visite ne fut pas assez. Nous espérons qu'ils auront un heureux retour. Un groupe de 21 jeunes de St-Lazare, accompagnés de M. et Mme Omer Chartier, se rendent à Ottawa et Victoriaville en échange. Nous leur souhaitons un bon voyage.

On vous rappelle également la visite des jeunes chanteurs de Montréal cette semaine, soit un spectacle vendredi et samedi soir.

Nos condoléances à M. Ulich Fulhum et les familles Vaudly – Mme Fulhum est décédée dimanche après-midi à l'hôpital de Winnipeg.

STE-ANNE

Félicitations à M. et Mme Léo Tougas qui célébraient leur 50e anniversaire de mariage samedi dernier. La fête comprenait une messe puis une veillée au Blé D'or avec parents et amis. La famille de M. et Mme Léo Tougas compte 10 enfants et 37 petits-enfants. Plusieurs des enfants habitent la Colombie-Britannique.

Nous souhaitons bon voyage aux quatre adultes et cinq adolescents de Ste-Anne qui quittaient le Manitoba pour un voyage en France samedi soir. Il s'agit d'un programme d'échange organisé par l'Association France-Canada.

ENTRAINEMENT

Entendant des cris de femme, un inconnu se précipite dans une maison et trouve une jeune maman affolée: son petit garçon vient d'avaler une pièce de dix sous. L'homme saisit l'enfant par les pieds et le secoue vigoureusement jusqu'à ce que la pièce tombe de sa bouche.

- Docteur, dit la mère, avec un soupir de soulagement, quelle chance que vous ayez été là! Vous vous y êtes rudement bien pris pour lui sortir l'argent de la bouche!

- Je ne suis pas médecin, fait l'inconnu. Je travaille à l'IMPOT SUR LE REVENU.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Voici le classement de la Ligue de balle dure: 1ère position: Carberry; 2e position: Notre-Dame; 3e : Cypress River; 4e: Glenboro; 5e: Holland.

Le classement dans la Ligue de balle molle est comme suit: 1ère position: Mariapolis et Baldur; 2e: Notre-Dame; 3e: Somerset.

Dans les cadres de la Ligue de balle dure, Lourdes a perdu à Cypress River au compte de 5 à 2 (le 5 juillet); Marcel Bérard a frappé un court circuit.

Lors d'un tournoi à Glenboro le 9 juillet, Lourdes a gagné sa première partie, soit une victoire de 4 à 2 aux dépens de l'équipe de Wawanesa; l'équipe de Lourdes a cependant subi la défaite lors de leur deuxième rencontre, contre l'équipe de Elgin, au compte de 7 à 3.

Le 12 juillet, à Holland, l'équipe de Lourdes a remporté la victoire au compte de 12 à 2. Roger Fouasse était le lanceur gagnant de cette rencontre.

Dans les cadres actuels de la Ligue de balle molle, Lourdes a subi la défaite au compte de 13 à 10 lors d'une rencontre avec Baldur le 6 juillet. Dans cette défaite, Albert Brunel a quand même réussi un court circuit.

Le 12 juillet, Lourdes a reçu et a battu Somerset au compte de 9 à 7.



Faites-en autant si vous êtes capables! Cette hirondelle a accroché son nid à deux fils électriques, dans une remise chez M. Théophile Joyal de Ste-Agathe. (Photo J.P.A.)

STE-FAMILLE

Les gens de la paroisse Ste-Famille regrettent le départ de leur dévoué curé, M. l'abbbé Rodrigue Bouchard. On vous souhaite joie, santé, bonheur et succès, M. l'abbé, parmi vos autres brebis de St-Claude. Nous garderons un bon souvenir de vous et du bien que vous avez rendu à la paroisse. Espérons que son remplaçant, qui n'est pas inconnu, continuera le même service que nous avons eu de notre curé. Au revoir et merci.

Bienvenue à M. l'abbé P. Raimbault dans notre paroisse.

STE-AGATHE

Félicitations à M. et Mme Emile Lemoine à l'occasion de la naissance de leurs filles jumelles à l'hôpital Victoria le jeudi 13 juillet.

Le samedi 15 juillet, M. et Mme Pierre Courcelles et leurs enfants partaient pour Watford, Ontario, pour y rendre visite à l'oncle de Mme Courcelles; ils devaient ensuite continuer leur voyage jusqu'aux chutes Niagara. A leur retour (vers le 25 juillet) la famille de M. et Mme Albert Courcelles se mettra en route pour Vancouver.

A l'occasion du Congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, 17 personnes de l'exécutif de la Caisse populaire, avec femme ou mari, se joignaient à 200 délégués des autres provinces, le mardi 11 juillet, pour un souper et une croisière sur le Paddlewheel. Tous se sont très bien amusés. Tous les gens de Ste-Agathe ont bien joui de cette excursion sur la rivière Rouge.

Mlle Purissima Joyale de Toronto est arrivée à Ste-Agathe le 8 juillet pour des vacances de deux semaines qu'elle passera chez ses soeurs et autres parents des environs.

M. Adolphe St-Onge entrait à l'hôpital de Morris le 13 juillet pour une opération.

M. Orville Duquette, à l'hôpital de Morris, espère revenir chez lui d'un jour à l'autre. Sa femme est entrée à l'hôpital dimanche matin.

M. Samuel Guertin entreprit une série de 14 traitements médicaux à Winnipeg, tous les jours depuis le lundi 10 juillet.

Prompt rétablissement et meilleure chance à tous nos malades.

Au début de juillet, le frère Etienne Aubry, O.M.I., vint chercher ses parents M. et Mme Paul Aubry, pour passer deux semaines de vacances avec lui à Montréal.

Dimanche le 9 juillet Mlle Rita Aubry prenait un autobus spécial à Ste-Agathe pour aller assister à un congrès de sourds-muets à St-Paul.

AUBIGNY

Le 6 juillet eut lieu en la salle Normandin un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Suzanne Caron, qui doit épouser M. Roger Richard.

Le 15 juillet avait lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Claudette Robert et de M. Denis Guimet, dont le mariage aura lieu le 22 juillet.

M. et Mme Henri St-Onge et leurs deux filles, Annette et Lorraine, sont allés en voyage en Gaspésie et à l'Ile du Prince-Edouard.

Mme Jeanne Guillou, M. et Mme Louis Guillou et M. et Mme François Guillou ont pris l'avion le 15 juillet pour se rendre en Europe, spécialement en Bretagne où ils ont des parents.

Mlle Madeleine Ritchot prit l'avion le 3 juillet pour se rendre à Ghana en Afrique, où elle doit passer ses vacances.

Mme Georges Saurette et son fils Maurice sont allés à Calgary y visiter Mlle Linda Saurette et la famille Jacques Saurette.

M. et Mme Emile Ritchot, M. Norbert Ritchot et Mlle Suzanne Dorge sont en voyage en Ontario, spécialement à Sudbury.

PÈLERINAGE À STE-ANNE

DATE : le mercredi 26 juillet 1972

ENDROIT : Ste-Anne, Manitoba

PROGRAMME : 7h30 p.m. - confessions
8h00 p.m. - prières communes
8h30 p.m. - messe et célébration du sacrement des malades pour personnes âgées

La messe sera présidée par DOM MARCEL, *des Pères Trappistes de St-Norbert.*

12,000 SPECTATEURS EN 1971-72

ON AIME LE CM

par Maurice Auger



M. ROLAND MAHE, directeur artistique du Cercle Molière.

La dernière saison du Cercle Molière, qui a débuté par la "Comédia de l'Arte" et qui se terminait par "Double Jeu", a connu un énorme succès. C'est ce qu'a déclaré M. Armand Dureault, président du Cercle, pendant la réunion annuelle de cette troupe qui avait lieu jeudi dernier au Centre Culturel. Les sept spectacles présentés par le Cercle ont attiré plus de 12,000 personnes. Egalement, 2,000 spectateurs ont participé au Festival Théâtre Jeunesse. A elle seule, la pièce pour enfants "Les éléphants de Tante Louise" (de Roger Auger) a attiré plus de 4,000 jeunes.

M. Dureault a qualifié la dernière saison d'intéressante "à cause de la variété des spectacles et de la participation des jeunes et des adultes". Il s'est dit heureux de savoir que tant de personnes étaient venues voir les pièces du Cercle, puisque, selon lui, "le Cercle Molière existe pour le public et non pas seulement pour les gens qui travaillent au Cercle".

D'autre part, M. Dureault a annoncé que, à la demande du Secrétariat d'Etat, le Cercle Molière a été l'objet d'une étude faite par un sociologue. Les résultats de cette étude (qui ne seront pas publiés) sont favorables à l'endroit de la troupe manitobaine. Cette étude devait déterminer si oui ou non les octrois accordés au Cercle Molière atteignaient les buts fixés par le Secrétariat d'Etat; elle endossait aussi les objectifs du Cercle, entre autres celui de créer une troupe de comédiens professionnels, payés pour leurs services en tant qu'administrateurs ou professeurs pour les étudiants aux cours offerts par le Cercle Molière.

Le directeur artistique, M. Roland Mahé, a également prôné le succès de la dernière saison. Il a fait remarquer cependant qu'en raison d'un manque de personnel prévu pour l'année prochaine, il serait difficile de répéter ce succès la saison prochaine. L'année dernière le Cercle a pu profiter des services de trois techniciens et de deux administrateurs qui participaient à un programme des Initiatives Locales du gouvernement fédéral. M. Mahé a souligné qu'on ne recevrait probablement pas ces mêmes services l'année prochaine.

M. Mahé a rappelé que le Cercle Molière jouissait d'un certain niveau de professionnalisme, assuré par une dizaine de comédiens expérimentés. Or le Cercle risque de perdre ces comédiens s'il ne peut pas leur garantir un certain salaire au moins. En effet, ces comédiens passent en moyenne 40 heures par semaine en répétitions pour la préparation des pièces, et ce en plus de leurs 40 heures hebdomadaires pour leur emploi régulier payé. C'est pourquoi M. Mahé a appuyé la solution proposée dans le rapport du Secrétariat d'Etat: celle d'embaucher ces comédiens.

Le Cercle Molière a enregistré un déficit de $724 au cours de la dernière saison. Le choix des pièces pour la prochaine saison n'a pas encore été fait. Il est possible que l'on présente deux pièces qui ont déjà été montées (par exemple: "Double Jeu" que très peu de gens ont vu au printemps).

A la fin de la réunion, les membres présents ont élu trois nouveaux membres à l'exécutif: MM. Roger Auger, secrétaire; Gabriel Forest, conseiller, et Denis La Rivière, trésorier.

CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 22 JUILLET

12:30 Documentaires canadiens
13:30 *Sporthèque
14:30 *Les Pierrafeu
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Tour de terre
16:00 *Robin fusée
16:30 *Le chevalier tempête
17:00 Cent millions de jeunes
17:30 *La règle d'or
18:00 *Quentin Durward
18:30 Opinion
18:35 *Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
19:30 *La demoiselle d'Avignon
20:00 *Billet de faveur
22:00 Cinéma d'ici
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 23 JUILLET

11:30 *Le jour du Seigneur
12:30 La semaine verte
12:45 Les quatre saisons
13:00 Le français d'aujourd'hui
13:30 *Les enchanteurs
14:00 *Univers des sports
15:30 *L'heure des quilles
16:30 Rencontres
17:00 5D
17:30 Le francophonissime
18:00 *La grande aventure
18:30 Ca s'annonce bien
18:35 *Atome et galaxies
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les Beaux Dimanches
20:30 *Les Beaux Dimanches
21:30 *La lutte de l'homme pour sa survie
22:30 *Les grand-mères
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

LUNDI 24 JUILLET

13:45 *La vie qui bat
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Au pays de l'arc-en-ciel
17:00 *Daktari
18:00 *Techno flash
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Donald Lautrec Chaud
20:00 *Aux frontières du possible
21:00 *Vers l'an 2000
21:30 *Marcus Welby
22:30 *Prenez le volant
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

MARDI 25 JUILLET

13:45 Pepe le cowboy
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je ?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le roi Léo
17:00 *Daniel Boone
18:00 A propos
18:15 Le téléjournal national et régional
18:30 Format 30
19:00 *Le baseball
21:30 *Ma sorcière bien-aimée
22:00 *Droit de regard
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Ciné club

MERCREDI 26 JUILLET

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Fifi Brindacier
17:00 *Walt Disney présente
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Les évasions célèbres
20:30 *Tout l'monde joue... avec les Jérolas
21:00 *Moi et l'autre
21:30 *Le monde de Marcel Dubé
22:00 Dossiers
22:30 Le monde de la caricature
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Festival du cinéma canadien

JEUDI 27 JUILLET

13:45 *Les enfants de l'archipel
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je ?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le prince Saphir
17:00 *Au pays des géants
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 Sporomani
19:30 *Les grands films
21:30 Consommateurs avertis
22:00 *Qui vive
22:30 La Rouge et la Montagne
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Le vieux Montréal
00:00 La dynastie des Forsyte

VENDREDI 28 JUILLET

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Baterum
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Les cadets de la forêt
17:00 *Tarzan
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 *Les règles du jeu
21:00 *Tournesol
21:30 *Urbanose
22:00 *La musique folle des années sages
22:30 *Son et images
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

CINÉ VACANCES

Dans le cadre de son projet d'été "Ciné-Vacances", l'Office National du Film présentera au Centre culturel de Saint-Boniface une série de quatre longs métrages canadiens tous les mardis, à 9h p.m., à partir du 18 juillet.

Au programme du 18, vous pourrez voir "Le grand Rock", une réalisation de Raymond Garceau. Par la suite seront présentés "Kid Sentiment", le 25 juillet, "Ernie" le 1er août et "Prologue" le 8 août.

Ces films nous ont été prêtés par la compagnie Columbia Pictures.

L'entrée est gratuite.

cksb PALMARES jeunesse

N	A	TITRE	INTERPRETE
1	7	La légende indienne	Les Karrik
2	9	Mon enfant	C. Pary
3	8	J'irai jusqu'en Auvergne	E. Macias
4	14	Après toi	Vicky
5	17	A bout de souffle...	J. Moulière
6	19	Adieu	L'Albatros
7	20	Mon vieux François	Contemporains
8	21	J'avais oublié que les roses	Adamo
9	22	Les plaisirs démodés	C. Aznavour
10	27	Notre monde un jour	A. Barrière
11	29	C'était bien la dernière chose	M. Peltier
12	33	Courrier du coeur	J. Denis
13	–	Un amour d'adolescent	A. Renée
14	–	J'suis pas un bum	L'Esken
15	–	Corsica	M. Mathieu
16	–	Si bien avec toi	Bruce - Sultans
17	–	On boira ce vin	M. Lepage
18	–	Soleil Soleil	R. Mignault - Choeurs
19	–	Kiss me	C. Jérome
20	–	Pas de roses	C. Dubois
21	1	Un amour qui ne veut pas mourir	
22	–	C'est facile	P. Lalonde
23	–	Toi et moi amoureux	F. Castel-J. Beaulne
24	–	Mon coeur	M. Pagliaro
25	–	Cette fois	I. Pierre
26	–	Chaque jour que Dieu fait	G. Aubin
27	–	Les gens ben correct	Sinners
28	–	Demain le jour viendra	R. Huet
29	–	Conception	R. Charlebois
30	–	Pourquoi ne pas dire que tu m'aimes	Y. Martin - G. Brown

"N" : NOUVELLE POSITION DU SUCCES
"A" : ANCIENNE POSITION DU SUCCES
NO : 4 APRES TOI de VICKY : GRAND PRIX EUROVISION 1972
LE PALMARES JEUNESSE EST PRESENTE LE SAMEDI DE 10H A 12H
COMPILATION : GERMAIN MASSICOTTE
L'EMISSION JEUNESSE "REVOLUTION 33-45" PRESENTEE SUR LES ONDES DE LA RADIO SENSASOLEIL 1050 DU LUNDI AU VENDREDI DE 3H00 A 5H30.

☆ ★ concours 33-45 ★

La Liberté, en collaboration avec Germain Massicotte, animateur de l'émission populaire "Révolution 33-45", lance un nouveau concours, ouvert aux personnes de tout âge. Pour y participer vous n'avez qu'à répondre à la question suivante: Quel est le titre des deux chansons des Karrik, qui se sont hissées au Palmarès (autre que "La Légende indienne")? et nous faire parvenir votre réponse le plus tôt possible. Les prix seront accordés aux personnes ayant bien répondu à la question et dont les noms seront tirés au hasard.

La liste des gagnants du premier concours sera publiée dans le numéro du 2 août.

Voici là liste des prix du premier concours :

1er prix: le dernier microsillon de ROBERT CHARLEBOIS.
2e, 3e et 4e prix : le dernier 45 tours de VICKY: "Après toi".

Nom ....

Adresse : ....

Ville ou village : ....

Chez Musicana

TOUR DE CHANT: OLYMPIA 72 – Michel Delpech

AVEC LE TEMPS – Léo Ferré

NON, JE N'AI RIEN OUBLIÉ – Charles Aznavour

ON VA S'EN SORTIR – Yvon Deschamps

DANS MA STATION SERVICE – Robert Cogoi

CHEVAL DE BOIS – Claude Léveillée

JE CROIS SEIGNEUR – John Littleton

ALLELUIA – John Littleton

AMOUR ET LIBERTÉ – Martin Peltier

Prix: Chaque disque à $5.96 moins 20% de rabais.

films à la télé

SAMEDI 22 JUILLET
20h00 – "Sous le signe de Monte-Cristo". Aventures avec Paul Barge, Michel Auclair et Anne Dupéry. Histoire de Edmond Dantès placée dans un contexte moderne. (France 1968)
23h30 – "Money, money", un drame psychologique avec Jacques Charrier et Adriana Bogdan. Un dessinateur industriel se satisfait mal d'une situation qui brime ses envies de luxe et lui attire le mépris de sa femme. Un jour il se laisse aller à des achats inconsidérés qu'il paie par chèque sans provision. (France 1968)

DIMANCHE 23 JUILLET
23h30 – "La vie est à nous". Film choc réalisé en 1936 sous la direction de Jean Renoir, comme document audio-visuel à l'époque du Front populaire.

LUNDI 24 JUILLET
23h30 – "Le bourreau de Venise", un film d'aventures avec Lex Barker et Alessandra Panano. Le grand inquisiteur de Venise qui veut usurper les pouvoirs du doge fait arrêter le fils de ce dernier pour trahison. (Italie 1963)

MARDI 24 JUILLET
23h30 – "L'ange ivre", une étude psychologique de Akira Kurosawa avec Toshiro Mifune. Un médecin déchu est la providence des pauvres gens d'un quartier déshérité. Un jeune criminel blessé se fait soigner par lui et des examens révèlent au médecin que le jeune homme est atteint de tuberculose. (Japonais 1948, sous-titré).

MERCREDI 26 JUILLET
23h30 – FESTIVAL DU FILM CANADIEN– "Pour la suite du monde". Une étude de moeurs de Pierre Perreault et Michel Brault avec les habitants de l'Ile-aux-Coudres. Les jeunes gens de cet endroit cherchent à ressusciter l'ancienne coutume de la pêche au marsouin. (Canada 1963)

JEUDI 27 JUILLET
19h30 – "Ne m'envoyez pas de fleurs" (Send Me no Flowers). Une comédie avec Rock Hudson, Doris Day et Tony Randall. Un hypocondriaque s'imaginant n'avoir que quelques semaines à vivre décide de cacher sa condition à sa femme et lui cherche même un nouveau mari. (USA 1964)

VENDREDI 28 JUILLET
23h30 – "Pas de roses pour OSS 117", un film d'espionnage avec John Gavin, Margaret Lee et Curd Jurgens. Après une série d'assassinats politiques un agent secret emprunte l'identité d'un bandit célèbre et réussit à s'engager dans la bande qui exécute ces meurtres. (Franco-italien 1967)

ÉMISSIONS À NE PAS MANQUER

SAMEDI 22 JUILLET
12h30 – DOCUMENTAIRES CANADIENS. "Antonioni, documents et témoignages". Ce documentaire fournit l'occasion d'observer le cinéaste à l'oeuvre, de revoir quelques séquences de ses films et d'entendre le témoignage d'un certain nombre de ses amis, de ses collaborateurs et de ses interprètes.

DIMANCHE 23 JUILLET
11h30 – LE JOUR DU SEIGNEUR. Reprise des cérémonies de la consécration épiscopale de Mgr Raymond Roy.

19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Cent ans de Folies-Bergère". Pour célébrer l'anniversaire des Folies-Bergère, André Hunnebelle propose des tableaux à grand spectacle de la revue et une évocation des vedettes du music-hall: Mayol, Yvette Guilbert, Fragson, Maurice Chevalier, Mistinguett et Joséphine Baker.
20h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Raka", un ballet moderne avec l'orchestre "Pact Orchestra" et les danseurs de "Pact Ballet Company". Musique de Graham Newcater et chorégraphie de Frank Staff.



Les Beaux Dimanches



Donald Lautrec

LUNDI 24 JUILLET
19h30 – DONALD LAUTREC CHAUD. Les invités de Donald sont Patsy Gallant, Robert Gillet, Michel Pilon, Gabriel Charbonneau, les Sultans et Renée Martel.

VENDREDI 28 JUILLET
22h00 – LA MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES. "1931 à 1940, Georges Gershwin et Cole Porter".



Les danseurs du Ballet Royal de Winnipeg dans une scène de VARIATION ON STRIKE UP THE BAND de Paddy Stone. M. Stone fit ses débuts avec le Ballet Royal de Winnipeg alors que la troupe était encore jeune. En 1969 il revint à Winnipeg pour cette chorégraphie à la fois spirituelle et amusante. Composé sur une mélodie populaire de George Gershwin, ce pétillant et modeste ballet fait ressortir quelques éléments de base de la composition musicale.

Il fut présenté en primeur par le Ballet Royal de Winnipeg le 12 septembre 1969, et fut télévisé dans tout le pays sur les deux chaînes anglaise et française de Radio-Canada.

Le Ballet Royal de Winnipeg donnera six représentations gratuites au parc Assiniboine, du 25 au 30 juillet. Les représentations débuteront à 20h30, à l'arrière du Pavillon. La troupe présentera les 4 morceaux les plus populaires de leur répertoire. On s'attend à ce que les manitobains et touristes se rendent par milliers à ces spectacles.

Ces spectacles au parc ont lieu grâce à l'aide du Département du Tourisme, des Loisirs, et des Affaires Culturelles; dans les cadres du programme Festival Manitoba.

RENCONTRE AVEC MGR FÉLIX-ANTOINE SAVARD

par Roger Auger

Il y a quelque temps, Monseigneur Félix-Antoine Savard s'exprimait spontanément devant un auditoire d'étudiants en philosophie et en théâtre à Québec. Je me trouvais là, comme par hasard. Je me suis dit, à la suite de cette rencontre mémorable, que j'allais consigner à l'écrit ce que j'avais entendu et vu cette journée là. J'ai rédigé un semblant de bilan que vous pourrez lire ci-dessous, si le coeur vous en dit.

– Le poète va comme au marché... lorsque vous allez dans la nature vous allez pour y trouver ce que vous cherchez... La Nature inchangée... c'est en vous qu'a lieu la transformation.

Mais trapues dont une vague délicatesse trahit la longue co-influence de vie et art. Un geste à bout de bras rend clair ce que les mots tout seuls ne peuvent pas transmettre. Un petit homme aux cheveux gris, au visage rond, au regard obscurci par des verres épais; Monseigneur nous parle.

Que peut-il recommander à des jeunes préoccupés de surréalisme et d'engagement politique, face à une littérature proprement québecquoise?

– Le travail, voilà où il faut se lancer, car il n'y a de spontané que le verbalisme!

Donc, se mettre à l'oeuvre et fouiller... non seulement scruter l'expérience de la vie, mais également les dictionnaires et les livres. Retourner aux Grecs, aux Latins, remonter à la source:

– à la Nature!

Mgr Menaud nous dit qu'il y a longtemps, lorsqu'il travaillait avec Lacourcière à New York, faisant des recherches sur les Acadiens... il avait rassemblé des faits, des éléments, des idées; il avait même rédigé des textes. Il avait espéré pouvoir un jour composer une pièce sur les Acadiens...

– Mais le temps! J'ai soixante-quinze ans et je suis très occupé... je crois que jamais je ne terminerai cette pièce.

Mgr nous signale la parution prochaine d'un recueil, il en explique longuement le titre: le Bousceuil. Cela donne lieu à des considérations sur la langue française en Amérique. Il est d'accord pour un français international, mais, souligne-t-il, notre langue est riche en mots et en tournures bien de chez-nous: des canadianismes de bon-aloi qu'il faut utiliser. Il donne des exemples, parle entre autres, d'une veuve qui lui avait confié, il y a longtemps de cela, qu'au sujet de la mort de son mari:

– Apprenez Monseigneur que je suis mortifiée!

–Cette femme, dit Monseigneur, m'avait donné là, le sens premier et pur de ce mot.

Il explique alors la richesse des mots que nous avons pour nommer; il parle de la somptuosité des nombreuses appellations dont nous disposons pour signifier les milliers de lacs et rivières de notre pays.

– Les eaux blanches, les eaux bleues, les eaux tranquilles, les chutes...

"Mais toutes choses qu'il avait entendues la veille revinrent comme en songe. Toutes comme de belles images: celles des forêts et de la plaine herbeuse de son pays, celles de l'eau blanche qui dévale sur les rivières inclinées, celles de l'eau bleue qui s'étale sur les lacs tranquilles."

Sur un ton confidentiel, il mentionne quelques mots qu'il aime, mots que le poète Savard préfère... il aime en particulier le mot calme... ce mot représente pour lui un canard qui plonge dans un lac... 'Ca': le bruit du canard plongeant, l'eau dérangée, puis les muettes... les vagues qui se taisent,... Il explique, remuant les doigts à longueur de bras... Puis il rompt le silence qu'il a lui-même imposé par ses paroles; il s'écrie:

– Mais c'est fou, n'est-ce pas!

– Et puis apprenez que jamais un prof esseur n'a pu ou ne pourra vous expliquer ce que c'est que la poésie... il y a là un mystère... il faut en faire l'expérience!

"Cette fois, c'était bien elle, sa vie, que tout cela: paysages coupés de tourbières et de broussailles, lacs dorés du ciel, pâtis de brouillards, grandes barres de lumière, grande barre d'ombre, jardins d'éricales, vasières gris bleu; et, sous le manteau d'apparence immobile, toute une vie réduite par l'hiver et qui se libérait soudain, se dilatait à l'aurore et s'exaltait en un vol aussitôt replongé dans la forêt humide du matin."

Suite à la page 17

5 MINUTES au fond des choses

La Civilisation des Loisirs:

paradis ou enfer


Une jeunesse qui bouge

"Les spécialistes nous disent que dans l'avenir, nous travaillerons pour notre seul plaisir ou pour garder notre ligne ou pour faire un cadeau à quelqu'un, ou pour accroître notre savoir. Toutes les nécessités vitales seront produites par les machines, distribuées gratuitement. Nous vivrons donc dans un monde où le loisir aura prédominance sur le travail physique.


Joies d'équipes, loisir partagé

Le loisir nous libère

de la contrainte du travail professionel,
de l'emprise du temps qui nous oblige à être pressés,
de la lourdeur de la vie quotidienne,
de la répétition,
de l'agitation, des bruits assourdissants, de l'énervement

Qu'est-ce que le loisir ?

C'est le temps des vacances, bien sûr; mais aussi des voyages, de la pratique des sports, de la lecture, des spectacles, des concerts; des diners-causeries, des réunions sociales, des visites d'amis, de cours post-scolaires, et d'assemblées populaires.


Dans la nature, loin des tensions du travail


Plaisir d'évasion et de recherche du beau

Il est à souhaiter

—Les heures de loisir devraient être pour tous les citoyens d'aujourd'hui une occasion de parfaire leur culture intellectuelle et, au besoin, leur formation professionnelle.

—Les heures de loisir devraient être pour tous les hommes une occasion d'approfondir leur vie familiale.

—Les heures de loisir devraient être une invitation à une plus grande communion entre les divers milieux sociaux et les divers groupes culturels qui composent notre société.

—Les heures de loisir devraient être une invitation pour tous les hommes à approfondir la signification spirituelle des événements.

—Il nous faut aussi souhaiter, que la civilisation des loisirs deviennent une occasion pour le hommes de développer une mentalité communautaire de sorte que ceux-ci cesseront de ne penser qu'à leur petite personne.

—Enfin, l'homme pourra peut-être aussi penser à l'essentiel: "Tu nous as fait pour toi, Seigneur, et notre âme est inquiète jusqu'à ce qu'elle se repose en toi". (St-Augustin)

PHOTOS RAYMOND PRINCE


Culture de savoir, et culture Intellectuelle


La musique pour sa part "adoucit les moeurs"

Le loisir face au crime

Il y a malheureusement des ombres au tableau. Voici quelques-uns des principaux problèmes que cela comporte:

Peut-être un temps viendra-t-il où seuls les privilégiés pourront travailler car les machines feront tout le travail. Beaucoup de gens, s'ils n'y sont pas préparés, risquent de s'ennuyer mortellement. On peut donc s'attendre à ce que le crime et la violence augmentent de façon alarmante et menacent la sécurité du monde.

Ensuite, il y aura probablement le problème de l'argent dans la civilisation des loisirs. Sera-t-il encore nécessaire? Si oui, qu'adviendra-t-il de ceux qui ne pourront payer le prix du loisir?

MARIAGE : LEMOINE-BOURBONNIÈRE

MARIAGE
Lemoine – Bourbonnière

Le samedi 8 juillet, à 7h du soir, Mlle Cécile Bourbonnière, fille de M. et Mme Ernest Bourbonnière, épousait M. Charles Lemoine, fils de M. Gérard Lemoine. M. l'abbé Paul Deschênes officiait à la cérémonie qui eut lieu dans l'église de Ste-Agathe décorée d'une variété de fleurs naturelles.

La mariée portait une longue robe en poult-de-soie recouverte de nylon. Elle était de style ancien ajustée et à longues manches bouffantes. Au bas de la jupe il y avait deux rangs de plissés insérés de dentelle. Sa coiffure se composait d'un long voile avec bordure de dentelle se terminant en traîne et était retenu par une fleur de même dentelle que la bordure. Elle portait une cascade de roses roses. Les dames d'honneur, Mme Evelyne Bourbonnière, belle-soeur de la mariée, et Mme Jeannette St-Onge et Simone Roosin étaient vêtues de longues robes identiques de couleur mauve et avec corsage uni et jupe fleurie.

Elles étaient coiffées de grands chapeaux blancs garnis d'un ruban mauve et portaient des corbeilles de fleurs mauves. Le garçon d'honneur était M. Aurèle Bourbonnière, frère de la mariée. Les huissiers, M. Alfred Phaneuf et M. Ernest Lemoine, frère du marié, revêtus de complets noirs et de chemises mauves, accompagnaient les dames d'honneur après la cérémonie religieuse. Soeur Agathe Dorge, tante de la mariée, touchait l'orgue, et des solos furent exécutés par un ami de la famille Bourbonnière.

Une réception, organisée par la famille de la mariée, eut lieu au Centre Culturel de Ste-Agathe. Mmes Adolphe St-Onge et Rose Girouard s'occupaient du service. M. Guy Lemoine présenta le nouveau couple aux invités qui remplissaient la salle. Les nouveaux mariés et leur cour d'honneur prenaient place à la table d'honneur, au centre de laquelle se trouvait un magnifique gâteau de noces décoré en mauve. Le toast à la mariée fut présenté par son frère Aurèle. Le père de la mariée fit les frais de la musique.

Pour le voyage de noces de deux semaines, la mariée portait une robe rose à manches fleuries et un foulard de même tissu que les manches entourait son cou.

Le nouveau couple résidera à Ste-Agathe.

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

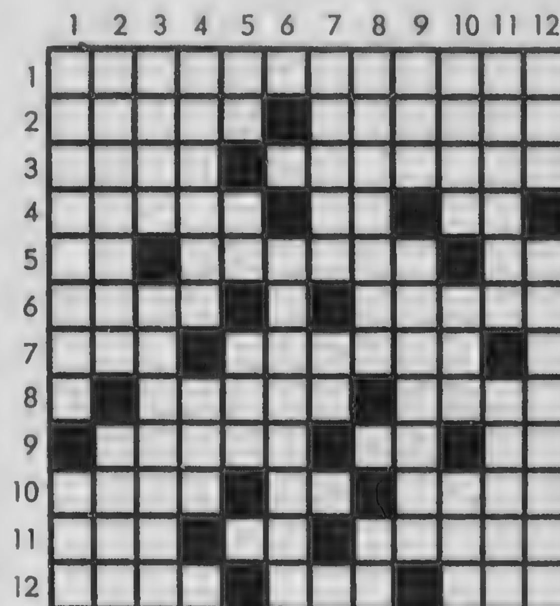
Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnant(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

Nom . . . .
Adresse . . . .
Code postal . . . .



HORIZONTAL

1 – Ornée de fleur de lis.
2 – Artère qui naît à la base du ventricule gauche du coeur. Hommes employés au service des navires.
3 – Du verbe viser. - Réservoir pour recevoir les eaux pluviales.
4 – Tentera avec hardiesse. - Conj. - Obtenu
5 – D'un verbe gai. - Feras usage. - Pron. neutre anglais.
6 – Te rendras. - Jeune garçon, jeune fille
7 – La première partie de la mouche du sommeil. Toute substance employée à combattre les maladies.
8 – Bramer, crier en parlant des cerfs. - Régistre du parlement de Paris de 1254 à 1318.
9 – Plante voisine du concombre. - Eminence. - Note de musique.
10 – Lieu où l'on bat le grain. - Pron. pers. - Royaume de l'Asie du Sud Ouest.
11 – Roue à gorge. - Conj. - Eau congelée qui tombe en flocons.
12 – Arc recourbé par laquelle on prend un panier. Emotionné, troublé. - Trois fois.

VERTICAL

1 – Maîtresse préférée d'un roi. - Gros perroquet.
2 – Temps dont dispose quelqu'un en-dehors de ses occupations ordinaires, pl. - Adj. poss
3 – Anneau de cordage. - Donneras de l'air.
4 – Organe de la gestation chez la femme. - Bière anglaise.
5 – Note de musique. - Carte à jouer. - Rivière, en espagnol.
6 – Durée qui n'a ni commencement ni fin.
7 – Réduire en menus morceaux. - Pron. pers.
8 – Action de latter. - Sans vêtement.
9 – Colère. - Coït contre nature.
10 – Titre que l'on donnait aux souverains de France. Condiment. Du verbe rire.
11 – Lassitude morale, pl. - Représentation d'une personne ou d'une chose par la peinture.
12 – Dans la rose des vents. - Finir, achever.

Nécrologie

Mme Edouard HENRIE

Le vendredi 7 juillet, à la Villa Youville à Ste-Anne, est décédée Mme Edouard Henrie, née Laura Brulé.

Le service funèbre était célébré à La Broquerie le lundi 10 juillet à 8h p.m. par M. l'abbé Louis-Philippe Jean, curé, qui prononça l'homélie de circonstance. Le R. P. Veilleux, CssR, de Ste-Anne, était présent au sanctuaire et distribua la Sainte Communion.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient six neveux de la défunte. MM. Roland et Joseph Moquin, Henri Morwick, Gérard et Lionel Henrie et Roger St-Hilaire.

Mme Henrie était une âme simple aux solides convictions religieuses. Elle était remarquable dans son dévouement envers tous, particulièrement envers les malades et les personnes âgées qu'elle assistait au besoin avec une sollicitude maternelle.

Elle était Dame de Sainte-Anne et participait avec une bonhomie communicative aux activités paroissiales.

A Ste-Geneviève, où elle fut, de 1922 à 1929, la zélée ménagère du regretté M. l'abbé Ovila Moquin, alors curé, elle se fit de nombreux amis qui conservent d'elle un excellent souvenir.

Née à Saint-Joseph, Manitoba, la défunte épousait, le 8 mai 1932, M. Edouard Henrie de La Broquerie, qui la précédait dans la tombe en 1969. Elle demeura dans cette paroisse jusqu'en mai 1970, alors qu'elle devenait pensionnaire de la Villa Youville à Sainte-Anne. Une affection cardiaque qu'elle avait courageusement combattue depuis plusieurs années eut finalement raison de sa robuste constitution.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Léopold; une soeur, Mme Mathilda Delorme du Foyer à St-Norbert; un grand nombre de neveux et nièces.

Aux prières le 9 juillet comme aux funérailles le lundi 10 juillet, assistait une foule sympathique parmi laquelle on remarquait des gens de Ste-Geneviève, St-Joseph, Saint-Boniface, Ste-Anne, St-Jean-Baptiste, de même qu'une belle-soeur de la défunte, Mme Yvonne Brulé de Fort William, Ontario.

Le Salon Green Acres était en charge des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

Les familles Henrie et Brulé désirent remercier tous ceux et celles qui ont assisté la chère disparue durant sa pénible maladie et qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son décès, soit par offrandes de fleurs, de prières et de messes ainsi que par leur assistance aux prières et aux funérailles.

M. Ernest PÉLOQUIN

Mardi le 4 juillet à 8h00 du soir les funérailles de M. Ernest Péloquin eurent lieu à St-Malo. Comme ancien combattant de la première grande guerre, son cercueil était recouvert du drapeau canadien. Six camarades, (quatre vétérans de la 1ère guerre mondiale et deux de la seconde) firent la garde d'honneur. Au cimetière, près de la tombe, M. Noël Roy lut l'acte du souvenir, puis chacun des vétérans, passant l'un après l'autre, enlevait le coquelicot qu'il portait à sa boutonnière pour le jeter sur le cercueil du camarade disparu et lui rendre ainsi un dernier hommage.

M. Ernest Péloquin est mort à l'hôpital Deer Lodge le 1er juillet, après y avoir été patient depuis octobre 1961. Il laisse dans le deuil un fils Denis et sa famille, de Toronto, et une fille, Mme Hélène Trudel, et sa famille, de St-Malo.

AVIS IMPORTANT

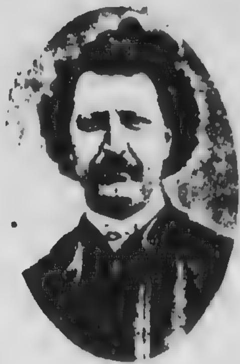
TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS; $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).
COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.



LOUIS RIEL

héros ou rebelle

27e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

L'instant solennel où le jury allait se retirer pour délibérer était arrivé. Son absence dura plus d'une heure. Enfin la porte se rouvrit et le pas lourd de ces six hommes martela le plancher, rendant plus pesant encore le silence qui régnait dans la salle. Les jurés reprirent leurs places dans un bruit de chaises déplacées.

– Messieurs, demanda le greffier, l'accusé est-il coupable ou non coupable?

– Coupable, répondit le porte-parole du jury.

Le mot tomba comme une pierre et plus d'une gorge se serra.

– Votre Honneur, continua le porte-parole, j'ai été prié par mes confrères jurés de recommander le condamné à la clémence de la Couronne.

– Je puis dire en réponse, promit le juge, que la recommandation que vous venez de faire sera transmise de la manière voulue aux autorités qu'il appartient.

Tandis que les jurés quittaient la salle, Mr Richardson se tourna vers le condamné.

– Louis Riel, dit-il, avez-vous quelque chose à dire pour que la Cour ne prononce pas votre sentence pour l'offense dont vous avez été trouvé coupable?

– Oui! Votre Honneur, s'écria le condamné ravi de cette aubaine.

Ainsi, il allait encore pouvoir faire entendre sa voix à la face du monde?

– Votre Honneur, commença-t-il, messieurs les jurés...

– Il n'y a plus de jurés, ils ont été renvoyés!

– Eh bien! ils ont passé avant moi!

– Oui, ils ont passé.

– Mais en même temps, je les considère comme étant encore là, sur leurs sièges! La Cour a terminé son travail à mon sujet et quoique, au premier abord, le résultat paraisse m'être défavorable, j'ai une si grande confiance dans les idées que j'ai eu l'honneur d'exprimer hier, que je crois qu'il tournera à mon avantage et non à ma perte. Jusqu'ici, j'ai été regardé par les uns comme un aliéné, par d'autres comme un criminel, et par d'autres encore comme un homme avec qui il serait mieux de ne pas avoir de rapports. Ainsi il y avait hostilité, il y avait mépris, il y avait éloignement. Aujourd'hui, par le verdict de la Cour, une de ces trois situations a disparu. Je suppose qu'ayant été condamné, on ne m'appellera plus un fou, et je considère cela comme un grand avantage. Si j'ai une mission, je dis "si" pour ceux qui doutent, mais pour moi c'est: "puisque", puisque j'ai une mission, je ne puis accomplir cette mission tant qu'on me regardera comme un aliéné; du moment donc que je monte cet échelon, je commence à réussir. Vous m'avez demandé, Votre Honneur, si j'avais quelque chose à dire pour que ma sentence ne soit pas prononcée, la sentence que vous allez prononcer contre moi... Mon espoir est raisonnable (puisqu'il est recommandé), puisque la recommandation du jury à la Couronne est pour la clémence... Hier j'ai dit... que vous aviez un prophète comme il faut. Aujourd'hui, on me donne une belle occasion de le prouver, outre que je suis délivré de la tache de la folie. Je crois que le verdict qui a été rendu contre moi prouve que je suis plus qu'ordinaire, mais que les circonstances et le secours donné sont plus qu'ordinaires. Et quoique je me considère seulement comme les autres hommes, cependant, par la volonté de Dieu, par sa Providence, par les circonstances qui m'ont entouré depuis quinze ans, je crois que j'ai été appelé à accomplir quelque chose qui n'a encore été accompli par personne, dans le Nord-Ouest du moins. Et d'une certaine manière, je crois que, pour un certain nombre de personnes, le verdict qui a été rendu aujourd'hui contre moi est une preuve que je suis un prophète, que Riel est un prophète! Il souffre pour cela. J'ai été pourchassé comme un élan, pendant quinze ans. David l'a été pendant dix-sept ans, je crois. Ce serait deux ans encore. Si mes infortunes devaient être aussi longues que celles du vieux David, j'aurais encore deux ans à souffrir, mais j'espère que cela finira plus tôt...

Et il parla, il parla une demi-heure peut-être. Mais peu à peu il semblait qu'il perdait pied. Il fut confus, s'embarrassant dans ses phrases, passant d'une idée à l'autre sans transition. Il redevenait pitoyable. A quoi bon, désormais, toutes ces considérations, puisque la cause était déjà jugée? Profitant d'un court arrêt, dû visiblement à la fatigue, le juge demanda:

–Est-ce tout?

– Non! Excusez-moi si je me sens faible et si je m'arrête parfois, je demande que vous soyez assez bon...

Le juge soupira et Riel repartit pour une nouvelle demi-heure. On eut dit que l'interruption lui avait permis de se ressaisir. Il refit l'historique de sa vie de 1870 à 1885, fit valoir son rôle, énuméra les résultats acquis, prouva l'ingratitude du gouvernement à son égard, essaya de se justifier de son projet bizarre pour partager le Nord-Ouest entre sept nations, à savoir les Français, les Bavarois, les Italiens, les Polonais, les Irlandais, les Juifs et les Scandinaves (en quoi il était alors plus prophète qu'on ne croyait, car des Néo-Canadiens de ces diverses origines sont aujourd'hui en effet largement installés dans l'Ouest!) Il termina enfin en demandant qu'un nouveau procès lui soit fait sur l'ensemble des événements dans le Nord-Ouest durant ces quinze ans, et sur son rôle exact dans ces événements, en réclamant la désignation d'une commission médicale pour examiner une fois pour toute son état mental, en invoquant la clémence de la Cour.

Enfin, il se tut. La Cour se retira pour délibérer. Ce qui ne fut pas long. Alors, dans la lourde chaleur de midi, de nouveau orageuse, on écouta le juge Richardson prononcer la sentence non sans quelque embarras et avec beaucoup de circonlocutions et d'exagérations emphatiques:

– Louis Riel, après une longue considération de votre cause, dans laquelle vous avez été défendu avec autant d'habileté qu'aucun avocat, d'après moi, aurait pu déployer, vous avez été déclaré par un jury qui a montré, je puis dire, une patience sans exemple, coupable d'un crime, le plus pernicieux et le plus grand qu'un homme puisse connaître: vous avez été déclaré coupable de haute trahison; vous avez été convaincu d'avoir fait déborder un torrent de rapines et de meurtres; vous avez, avec l'assistance trouvée dans la contrée de la Saskatchewan, réussi à soulever les sauvages et avez causé la ruine et la misère de familles qui, si vous les aviez laissées en paix, étaient dans l'aisance, et dont plusieurs étaient sur le chemin de la prospérité. Pour ce que vous avez fait, les remarques que vous venez de nous adresser n'offrent aucune excuse; pour ce que vous avez fait, la loi exige que vous répondiez. Il est vrai que le jury, dans sa miséricordieuse considération, a demandé à Sa Majesté de donner à votre cause telle clémence qu'elle pourra lui accorder. J'avais presque oublié que ceux qui vous défendent ont mis entre mes mains un avis que l'objection qu'ils ont soulevée à l'ouverture de cette Cour, ne doit pas être omise du dossier, afin que s'ils le jugent à propos, ils puissent soulever la question en temps et lieu; cela a été fait, mais néanmoins je ne puis pas vous faire espérer que vous réussirez à obtenir votre liberté complète, ou que Sa Majesté, après tout le mal dont vous avez été la cause, vous montrera de la clémence. Pour moi, je n'ai plus qu'un devoir à remplir, qui est de vous dire quelle est la sentence de la loi contre vous. J'ai comme je le dois, donné le temps nécessaire pour que votre recours soit entendu. Tout ce que je puis vous conseiller est de vous préparer à mourir, voilà le seul conseil que je puisse vous offrir. C'est un pénible devoir pour moi maintenant de prononcer sur vous la sentence de la Cour, qui est que vous soyez conduit d'ici au corps de garde de la police à Regina, qui est la prison et l'endroit d'où vous venez, et que vous y soyez gardé jusqu'au 18 septembre prochain, et que, le 18 septembre prochain, vous soyez conduit à l'endroit désigné pour votre exécution, et que vous y soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, et que Dieu ait pitié de votre âme.

Cette longue et filandreuse sentence n'était peut-être pas un chef-d'oeuvre d'éloquence mais c'était sûrement un chef-d'oeuvre d'hypocrisie.

A suivre ...

Les étoiles de la L.N.H. disposeront des Russes huit fois....en 8 matches

par Jean-Paul Jarry



BOBBY HULL EN PLEINE ACTION

Bobby Hull, dans un gilet des Hawks de Chicago, aurait pu jouer pour l'Equipe Canada. Mais s'étant aligné sur l'équipe des Jets de Winnipeg de la nouvelle Association mondiale de hockey, il se voit refuser ce droit par le président de la LNH, Clarence Campbell. Une proscription de la part de Campbell qui ne sera pas sans conséquences...

Il y a quinze ans, il portait les couleurs du Canadien Junior de la Ligue Jr "A" de l'Ontario..... la même équipe qui, dans une joute hors-concours attronta les Russes au Forum de Montréal.

Le "p'tit" Canadien perdit alors le match mais tous les Russes étaient d'accord sur un point: il y avait chez les "juniors" une future vedette. .... du nom de RALPH BACKSTROM.

En voulant bien admettre que Backstrom n'a jamais été une super-vedette de la L.N. H. il faut reconnaître que Ralph s'est assez bien tiré d'affaires au hockey professionnel. Le seul fait qu'il ait dépassé le cap des 150 buts...

Un excellent joueur avec les Canadiens de la L.N.H. pendant 12 saisons Backstrom tire encore son épingle du jeu avec les Kings de Los Angeles même s'il aura 35 ans en septembre. Et il aimerait bien être dix ans plus jeune..... afin de se mesurer à nouveau aux Russes lors de la prochaine série de huit parties qui opposera les Etoiles de la L.N.H. aux Soviets.

De dire Backstrom:

"Qu'on me prenne au sérieux ou non je suis convaincu que nos "GARS" vont remporter huit victoires sur les Russes en autant de parties!

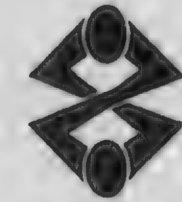
"A noter, je ne dis pas que les Soviets vont être déclassés et que les Etoiles de la L.N.H. vont l'emporter par des pointages astronomiques. Mais je suis convaincu que "nous" l'emporterons et de façon décisive.

"Selon moi les Russes n'alignent pas d'aussi bons cerbères que nous et ils ne peuvent rivaliser avec nos gros canons. Ils n'ont pas de joueurs qui peuvent lancer la rondelle avec autant de force ou avec autant de précision. "Chose certaine les gardiens de buts soviétiques n'ont jamais eu à affronter des francs-tireurs de la trempe de nos étoiles! ".

Ralph Backstrom qui la saison prochaine participera à sa 1,000e partie régulière dans la Nationale, ajouta:

"Par contre, il ne faut pas prendre les hockeyeurs russes à la légère. Ce serait là une bien grave erreur. S'il est bon être confiant..... il ne faut tout de même pas pécher par excès de confiance. Les Soviets sont des athlètes fantastiques (sur le plan physique) et des patineurs exceptionnels. Mais dans l'emsemble, ils ne se mesurent pas à nos super-vedettes

"J'ai parlé à bien des joueurs de la Ligue Nationale depuis que fut annoncé cette série Russie-Canada (L.N.H.) et jusqu'ici aucun joueur ne m'a dit qu'il refuserait si on faisait appel à ses services. En tant que je suis concerné, ce sera un grand honneur qui d'être choisi sur l'équip canadienne! ".



sportstoto et les sportifs

Kristina von Hlatky

Selon les animateurs, le tournoi de golf Peter Jackson '72 fut un grand succès. Plus de 2,500 spectateurs se sont rendus au club de golf Glendale samedi après-midi pour assister au match final. Les résultats de la classe professionnelle sont comme suit: 1er, Wilf Homenuik de Winnipeg avec 5 points de moins que la normale (211 points), 2e, John Elliot de la Floride, John Morgan de Vancouver et Al Kietzman de l'Afrique du Sud, ex aequo avec 213 points chacun.

Ce fut le Québécois Daniel Talbot du Club Beloeil qui gagna la 1ère place dans la catégorie amateur ayant la normale des points, soit 216. Ce fut ensuite David Wolch (218 points) du club Glendale.

Cent soixante-sept golfeurs se sont inscrits à cette compétition.

* * * * * * *

L'association manitobaine de ski nautique invite tous les amateurs de ski nautique du Manitoba à participer au tournoi qui aura lieu le week-end prochain, soit les samedi et dimanche 22 et 23 juillet à Star Lake. Les compétitions sont surtout prévues pour les skieurs de la zone de l'Est et de la zone contrale du Manitoba bien que tout skieur serait bienvenu. Les épreuves commenceront à 13 heures le samedi et à 9 heures le dimanche. Pour plus de détails, entrez en contact avec le président de votre club de ski nautique ou appelez Mme Lil Henning au numéro 832-4938 Winnipeg.

* * * * * * *

Le championnat national de tennis aura lieu au club de canotage de Winnipeg du 31 juillet au 6 août. Ce sera l'occasion de voir les meilleurs joueurs canadiens de tennis.

* * * * * * *

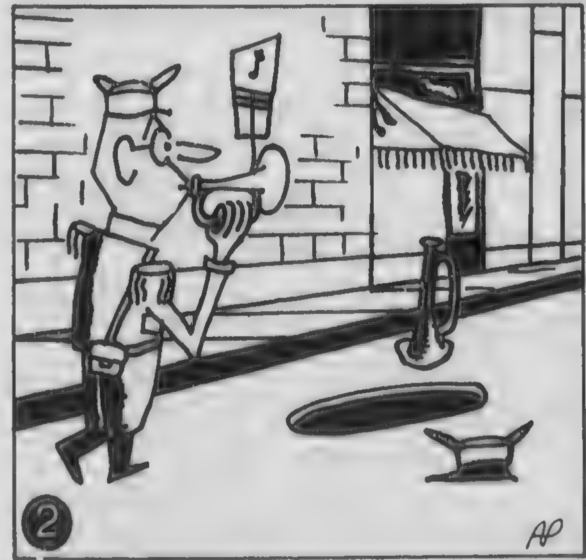
Des équipes de cyclisme du Canada entier se sont présentées pour les épreuves du championnat national qui ont eu lieu au vélodrome de Winnipeg du 14 au 16 juillet (vendredi à dimanche). L'équipe de la Colombie-Britannique semble avoir été la plus forte. Elle gagna la course en équipe 4,000 m., suivie de l'équipe de Winnipeg (Louis Corbeil, John Albright, Walter Jozwiak et Roy Fondse). Ce fut l'équipe de l'Ontario qui se classa troisième.

La dernière épreuve du championnat, la course de 10 milles, fut probablement la plus impressionnante. Tous les cyclistes de la classe seniore y participèrent. Cette course représente 40 tours de la piste du vélodrome. Le gagnant fut Brian Keast de la Colombie-Britannique; en 2e place, Walter Jozwiak de Winnipeg, en 3e, Jocelyn Lovell de Toronto.

La performance antérieure de ces cyclistes ainsi que les résultats de ce championnat qui a eu lieu à Winnipeg décideront quels membres de l'équipe canadienne de cyclistes participeront aux Jeux Olympiques. Malheureusement, il n'existe pas une équipe féminine de cyclistes au niveau national ou international.

JOUEZ AVEC NOUS





Trouvez les 7 erreurs. SOP-178

MOTS CACHES

5 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	N	O	R	E	S	R	E	V	A	R	T	O	U	R
2	R	R	R	A	D	I	S	S	T	T	N	O	T	E	R
3	A	E	N	I	M	R	E	T	N	E	O	C	E	C	S
4	V	I	E	S	R	C	R	O	M	M	T	T	R	E	T
5	E	R	R	T	I	A	R	E	O	O	A	R	L	R	R
6	R	P	A	V	Y	E	L	E	U	T	T	A	E	T	E
7	S	I	R	A	C	O	T	S	E	R	T	C	N	A	C
8	E	E	N	O	V	A	O	S	T	O	R	A	T	I	N
9	S	T	N	E	M	R	U	O	T	M	A	S	E	N	O
10	S	E	N	I	I	O	Y	R	E	P	C	S	M	E	C
11	A	E	N	N	P	U	O	B	S	E	T	E	E	M	O
12	B	C	C	T	U	S	U	O	T	T	I	R	N	E	T
13	E	E	E	O	I	S	R	R	E	T	O	I	T	N	E
14	R	R	R	U	S	I	S	N	R	E	N	E	N	T	S
15	A	E	F	T	N	E	M	E	N	I	A	D	U	O	S

Attraction
attrayant

Basse
bénévolement
borne
brosse

Cerf
certainement
concerts
côtes
cris

Lentement

Mince

mouettes

Noceront
nota
noter

Optera
ornera
ôter

Piété
prier
puis

Radis
rincer
roussie

Services
soudainement

Tester
termine
tiare
tome
toujours
tour
tourments
tout
tracasserie
traverse
traverseront
trompette

Vies

Réponse CRANE

CHAMPIONNAT DE TENNIS

A Winnipeg pour la première fois, du 2 au 6 août, aura lieu le tournoi senior du tennis et le championnat national. Le tout se déroulera au Winnipeg Canoe Club.

On note, pour le Tournoi Senior, une forte participation du Québec. Sera présent M. Jacques Giguère, classé premier en 1970 et deuxième en 1971; il participera dans les simples et les doubles. Sera également présent Jean Marois qui, l'année dernière, faisait équipe avec Giguère. Les deux ont représenté le Canada dans la compétition internationale pour le trophée Gordon.

Henri Rochon de Montréal sera présent. Un ancien membre de l'équipe canadienne "Davis Cup", il est présentement classé 4e dans la province de Québec, dans la catégorie "tout âge".

Ditmar Zeskoski de Montréal, champion senior de l'an dernier, participera également aux compétitions.

Les délégués manitobains seront Art Foster, Allan Skaletar, Dr Robert Milner, Jack Brown et Gerry Labies.

Les billets pour ce tournoi sont en vente au Winnipeg Canoe Club. Ils sont $1.00 par jour du lundi au mercredi, $1.50 les jeudi et vendredi, et $2.00 les samedi et dimanche. Un billet pour toute la semaine coûte $7.50. Les étudiants de moins de 18 ans bénéficient d'un rabais de 50%.

propos de saison...

UN MAQUILLAGE FRAIS ET NATUREL



LE FOND DE TEINT

La base de maquillage ne s'applique qu'après avoir bien nettoyé et hydraté la peau. Le fond de teint doit être choisi de couleur neutre, semblable à celle de la peau, pour donner au teint une beauté naturelle. Choisissez un fond de teint léger qui n'obstruera pas les pores, et une teinte translucide qui réflètera toujours la fraîcheur de la nature après de nombreuses heures. Il devrait couvrir légèrement les défectuosités, les rides et les imperfections sans masquer.

Un fond de teint hydro-soluble s'étend facilement et se fond magnifiquement. Pour l'appliquer, déposer une petite quantité dans la paume de la main; plongez-y le bout des doigts et appliquez une touche de fond de teint sur le front, les joues, le nez et le menton. Etalez en tapotant légèrement vers le haut et vers l'extérieur en vous assurant de bien raccorder le long de la ligne des cheveux et sous celle du menton.

LES FARDS, LES COLORIS

Ajoutez maintenant de l'éclat à votre teint en utilisant un des nombreux moyens d'accentuer ses meilleurs traits et d'assombrir ses moindres.

Donnez à votre visage entier un coloris chaud en utilisant une gelée transparente qui procure une douce couleur fondue pour une apparence naturelle et fraîche.



Appliquez une couleur délicate et naturelle sur les joues, soit en forme de gelée pour une délicate et lumineuse couleur, ou en poudre légèrement teintée, ou encore en bâton- crémeux (ces derniers s'utilisent après l'application de la poudre). Appliquez le fard à joues directement aux pommettes, commençant un peu à l'extérieur du centre de l'oeil, puis étalez jusqu'à la ligne des cheveux, en diminuant le ton.

LA POUDRE

Pour donner à votre teint l'aspect du velours, appliquez une poudre vraiment transparente, de texture ultra-légère. Une poudre transparente ne change pas la couleur du teint et ne laisse pas de trainées; elle ne donne pas non plus cet aspect enfariné, si populaire du temps de nos grand-mères.

LES YEUX, LES CILS

Ne négligez surtout pas l'attrait le plus important du visage: les yeux. Le nouveau regard de la femme moderne exige un maquillage qui entoure délicatement l'oeil en combinant plusieurs teintes, en donnant aux cils un aspect naturel.

Choisissez vos ombres à paupières de couleurs chatoyantes, subtiles et naturelles, des teintes discrètes qui ajouteront à l'éclat et à la douceur de votre regard. Employez cette teinte du bord de la paupière au pli de l'arcade; sous l'arcade sourcilière, employez une teinte plus pâle pour faire ressortir l'oeil.

Soulignez, avec délicatesse et douceur, la beauté naturelle du regard en utilisant un traceur pour paupières (eyeliner). Le traceur accentue la profondeur du regard et fait paraître les cils plus épais.

La splendeur des cils qui font " les yeux remplis d'étoiles" est la touche finale du maquillage oculaire. Le mascara permet aux cils de paraître plus longs, plus épais, plus abondants.

LES LEVRES

Après son regard, ce qui attire le plus chez la femme, c'est son sourire. Des couleurs fraîches et claires pour des lèvres qui chatoient, brillent et rayonnent. Pour que la douce brillance de vos lèvres y demeure même après quelques applications choisissez un rouge à lèvres ne contenant aucune teinture ou très peu - ceux-ci ne laisseront aucune tache sur les lèvres, vous assurant la même teinte délicate la journée durant.



PÈRE MARCEL - M. DESMARAIS, O.P.

capsules d'optimisme

UNE HISTOIRE DE TORTUE

Un petit bonhomme de huit ans.
Son grand-père de soixante-trois ans.
Les deux se promènent à la campagne.
Le gamin aperçoit une tortue. – Il s'en approche. Comme il vient pour la prendre, l'animal rentre dans sa carapace.

L'enfant prend un bâton et frappe à tour de bras. La tortue ne bouge pas. On dirait un caillou.

Le grand-père intervient:

- Ecoute, le jeune, dit-il. Tu n'aboutiras à rien avec un tel procédé. Plus tu frapperas, plus la tortue va se recroqueviller en elle-même. Je vais te montrer comment faire.

Quelques minutes plus tard, l'homme et l'enfant rentrent à la maison, et le sage grand-père dépose la tortue près du poêle. Aussitôt, l'animal sort la tête et les pattes et se dirige vers l'enfant.

– Cela me rappelle, dit le vieil homme, une fable qui illustre la même vérité.

Un jour, paraît-il, un voyageur s'en allait, paisible. Le soleil et le vent prirent un pari à son sujet. Il s'agissait de savoir qui réussirait à lui enlever son paletot. Le vent s'essaya le premier. Mais plus il soufflait, plus l'homme serrait son manteau autour de lui. Vint le tour du soleil qui se mit à briller de tous ses feux. Presque aussitôt, le voyageur en transpiration se débarrassa de son manteau.

Et le grand-père de conclure:

– Vois-tu, ici, comme dans le cas de la tortue, la douceur réussit mieux que la violence.

C'est d'ailleurs cette méthode que nous recommande Jésus, celle qu'Il a Lui-même pratiquée.

Jésus n'employa jamais la force pour se conquérir des amis.

"Je me tiens à la porte et je frappe", dit-il. Il ne cherche donc pas à pénétrer par effraction dans les coeurs. Il appelle plutôt, Il invite.

"Si tu veux, si tu veux....." s'en va-t-il répétant. Au jardin de Gethsémani, Il oppose un non catégorique à Pierre et à son épée, tout comme Il refuse d'appeler à son secours les légions d'anges dont Il disposerait s'Il le voulait."

Plus fait la douceur que la violence, aussi bien en religion que dans le domaine profane.

Souvenons-nous-en.....

Bien "faire" son épicerie

"Faire" son épicerie comporte quelques règles de base. En voici l'essentiel:

Eviter les heures d'affluence, leurs bousculades, les longues files d'attente et les risques d'erreurs qui peuvent en découler.

Ne faites jamais votre épicerie si vous êtes fatiguée ou tendue.

Faites votre épicerie après un repas ou une collation. Cette simple précaution vous aidera à suivre à la lettre la liste que vous avez établie. Si vous souriez, faites-en l'expérience.

Ne faites votre épicerie qu'une fois par semaine et tous les quinze jours si vous disposez d'un congélateur. Dans le second cas, vous serez surprise des économies réalisées.

Surveillez bien les spéciaux, c'est bien. Mais attention, certains spéciaux peuvent être dispendieux, surtout si vous n'en avez pas besoin!

Attention aux étiquettes et à la quantité des contenants. Leurs formes, leurs couleurs et leurs présentations faussent souvent les proportions.

Suite de la page 11

Il dit que nous qui ne sommes pas des poètes, nous ne nous rendons pas compte de ce qu'est un livre. On voit Menaud, ... Mais c'est là oeuvre terminée ! On ne se rend pas compte des râtures, des corrections, des reprises, des déserts, etc.

– Si vous vous en rendiez compte, vous verriez que n'importe qui peut être poète ou romancier, à condition de travail ardu.

Mgr Menaud dit que nous faisons des corrections, nous nous reprenons, parce que nous savons qu'il existe quelque-chose au-dessus.

Mgr Menaud travaille chez lui à Saint-Joseph-de-la-Rive à Charlevoix. Là, assis à sa table de travail, il observe le Saint-Laurent, le grand fleuve... il voit les glaces transportées vers le large... puis il voit de ses yeux de poète et de vieillard toute l'histoire canadienne...

Un étudiant lui demande pourquoi il y tient tant au passé... Mgr Menaud éclate...

– Oui j'y tiens à ce passé, mais je ne suis pas naif !

–Il amorce un semblant d'explication... puis silence... il dit:
– Qu'est-ce que je fais quand je marche?
Silence

Alors s'appuyant sur son interlocuteur, et serrant les talons, il fait quelques petits bonds.

– On ne marche pas ainsi !

Et puis marchant normalement, mais lentement il s'exclame:

– Vous voyez mes chers amis, on marche en s'appuyant sur une jambe, et puis on prend le prochain pas, et ainsi de suite.

Des éclats de rires. On a compris. Il nous dit qu'il faut qu'il se sauve:

– Le Seigneur soit avec vous !

Quelqu'un affirme que Monseigneur Savard paraît malheureux.

– Pas du tout mon ami, j'ai un profond espoir en Dieu... Je suis heureux.

Et moi, le pourchassant:

– Monseigneur, comment avez-vous fait pour si bien redire le ciel, l'air, la chaleur, l'été à Rivière Rouge au Manitoba? Vous êtes allé au Manitoba?

– Jamais. Si tu avais vu mon cher ami, la documentation que j'avais lorsque j'ai écrit "La Dalle des Morts", tu comprendrais pourquoi.

– Es-tu du Manitoba?

– Oui.

–J'ai l'intention d'y aller bientôt.

– Vous viendrez !

– Bonjour ! (en me serrant chaudement la main).

"Les randonnées des coureurs de bois, les portages, les rapides, tout le pays qu'on avait découvert, tout ce qu'avaient enduré, explorateurs, colons, missionnaires, il dépeignait tout cela avec ses mots, ses gestes à lui... Ainsi parla Menaud et tard dans la nuit, prenant à témoin les forêts, les plaines, les monts, le grand fleuve nourricier, que les âmes des aieux étaient grandes et que c'était pour eux, leurs fils, qu'ils avaient fait cette terre, pour eux..."

Pourquoi la Floride est-elle de plus en plus populaire l'été?



Il était un temps où la Floride était considérée d'abord et avant tout comme une région idéale pour des vacances d'hiver.

Les temps ont changé à un point tel que la station balnéaire de Jacksonville par exemple, accueille plus de touristes durant les mois de juin, juillet et août que les neuf autres mois de l'année

Pourtant la vocation touristique de Jacksonville Beach est loin d'être récente. Le tourisme est, en effet la plus importante industrie de cette ville, depuis 1884, alors que les premiers visiteurs y installaient leurs tentes en ignorant que cette station balnéaire deviendrait une des plus populaires de la Floride.

La renommée de la Floride en tant que centre de tourisme d'hiver est faite, mais comment expliquer la popularité nouvelle des stations de Miami, West Palm Beach, Jacksonville Beach et Fort Lauderdale, l'été?

VACANCES PLUS LONGUES.....

Une des premières raisons qui expliquent ce phénomène nouveau est certainement les périodes de plus en plus longues de vacances, ce qui permet des voyages plus longs.

Il y a quelques années, la durée moyenne des vacances était de quinze jours. Trop brèves, elles obligeaient les Canadiens et les Américains du nord à rester dans leurs régions.

En trois semaines, il est maintenant possible de passer des vacances en Floride, les quelque 4,000 milles de route pouvant se faire en sept ou huit jours.

La popularité de plus en plus grande du camping est un second facteur qui, intimement lié au premier, rend également possible un tel voyage dans le sud des Etats-Unis. Au lieu d'obliger les touristes à des dépenses appréciables pour le logement, la pratique du camping permet un voyage et des vacances à prix abordable.

BASSE SAISON.....

Une autre raison déterminante dans le choix de cet Etat américain à cette période de l'année est le prix relativement bas du logement.

Les prix des motels et des hôtels sont en effet de quelque 30 o/o inférieurs à ceux de la haute saison. Cette économie compense donc pour les frais de transport qui sont plus élevés pour un voyage au New Jersey.

Un dernier avantage qui prévaut toutefois durant toute l'année est l'excellence des services offerts par la capitale du tourisme des Etats-Unis. Il s'agit seulement de nommer des endroits comme le parc des Everglades, Parot Jungle, Fairchild Garden, le Seaquarium, Monkey Jungle, les courses au Tropical Park et à Flager Kennel Club et même la ville de Miami pour montrer la qualité des ressources touristiques de la Floride.

Voilà autant de raisons qui expliquent la popularité de la Floride comme centre de tourisme estival en plus d'être un endroit reconnu pour des vacances d'hiver.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Armand Desharnais, Carey, du 22 juillet.

M. Louis Manaigre, Ste-Anne, du 23 juillet.

M. Raymond Sutherland, rue Deschambault, St-Boniface, du 23 juillet.

M. Louis Courcelles, Ottawa, du 24 juillet.

M. Robert Martinelli, Dollard-des-Ormeaux, Québec, du 24 juillet.



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel . . .

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Avez-vous PENSÉ à annoncer dans **LA LIBERTÉ ?**

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

A LOUER

EN VENTE
au Bureau de La Liberté
" THE STORY OF MANITOBA'S *WEEKLY* NEWSPAPERS"
Par Major A.M. PRATT.
Volume de 572 pages pour le prix minime de $5.75.
QUANTITÉ LIMITÉE

AVIS
Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4

à votre service . . .

electriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

divers

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

peintres

★
NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

A LOUER

coiffeurs

El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers

LSM
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

divers

SALLE À LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
Renseignements:
233-7463

CTC Tél.: 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction - création
- imprimerie - Xerox
- secrétatiat
Tél.: 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANÇAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

397, Place Gaboury. Logis de 3 pièces, meublé. Salle de bain privée. Libre: 1er août. Composer : 247-7146.
15-252-JNO

Logis de 3 pièces, meublé. Composer: 233-1593.
16-262-16 C

Winnipeg, tout près autobus. Logis privé de 4 1/2 pièces, au 2e étage. Place de stationnement. Libre: 5 août. Accepterait jeune fille ou garçon mais préférerait dame âgée. Composer: 453-8806.
16-261-16 C

Village St-Adolphe. Logis de 3 chambres à coucher dans duplex "side by side" de 1 an. Grand salon avec tapis mur à mur, salle à manger, grande salle de récréation et buanderie. Chauffage: électricité. Eau et égouts. Libre: 1er septembre. Appelez J.A. Leclerc, 883-2381.
16-263-JNO

166, rue La Vérendrye. Chambre complètement meublée. $40. par mois. Libre le 1er août. Composer: 247-5991 après 5 heures.
16-258-JNO

A SOUS-LOUER

Logis de 3 pièces, dans triplex. Place de stationnement inclus. $110 par mois. Libre: 1er août. Composer: 475-0110 après 5 heures; 233-5593 le jour.
15-253-16 C

divers

Je recueille tous les timbres postaux au profit de mes missions. Voulez-vous laisser un quart de pouce de papier de l'enveloppe autour du timbre. Adresser: R.P. Isaïe Desautels, O.M.I., C.P. 830, Kenora, Ontario.
13-245-25 P

avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de VALERIE PRETEAU, de son vivant de la paroisse de St-Malo, en la province du Manitoba, veuve de feu Jean Baptiste Preteau, de la même place, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par déclaration assermentée devront être déposées à l'étude du soussigné à 304, édifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 9e jour de septembre, A.D. 1972.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 12e jour de juillet, A.D. 1972.

L.A. REGNIER,
Procureur pour l'administrateur

Le cas de le dire

■ Un collectionneur d'oiseaux rares fait admirer à un ami un perroquet âgé de cent ans.
— Comment le trouvez-vous ? lui demande-t-il. Alors l'autre, aussitôt :
— Très vert pour son âge !

agents d'immeubles

Sir Hector Louis Langevin, qui fut ministre des Postes de 1878 à 1879, était l'un des Pères de la Confédération.

*****

En 1851, quand le gouvernement britannique confia aux provinces l'administration des services postaux, on n'avait encore construit que 66 milles de chemin de fer en Amérique du Nord britannique.

*****

C'est en 1855 qu'on a émis pour la première fois des mandats de poste au Canada.

***

Jusqu'en 1874, où l'on adopta un système pour le traitement des lettres de rebut, toutes les lettres non réclamés faisaient l'objet d'une annonce.

"LA CONSOMMATION EN COOPÉRATION OU LA COOPÉRATION DANS LA CONSOMMATION"

par Hubert Pantel



photo La Liberté

..e mercredi soir, les délégués du C.C.C. se rendaient à "Assiniboia Downs". On remarque ..ur la photo la présentation d'une couverture par le président du C.C.C., M. Martin Légère à droite), au propriétaire du cheval gagnant de la 6e course. On note au centre M. Alberto ..onomo (président de la Centrale des Caisses au Manitoba), et à gauche M. Roland Marcoux.



photo Gerry Hart

Vendredi soir, suite à un banquet auquel assistaient 300 personnes, ce fut une soirée dansante avec l'orchestre Desjarlis. Le banquet et la soirée dansante marquaient la clôture du Congrès canadien de la coopération.

"La consommation en coopération, ou la coopération dans la consommation", tel était le thème du Congrès annuel du Conseil Canadien de la coopération, tenu du 9 au 15 juillet à Winnipeg. Le Congrès du C.C.C., dont le site des assises était l'hôtel Fort Garry à Winnipeg, réunissait 155 délégués et visiteurs de six différentes provinces, la plus forte délégation en provenance du Québec. Outre les délégués du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Québec, on notait la présence, pour la première fois, de deux délégués de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que de deux délégués de la Colombie-Britannique.

Le thème du Congrès fut rendu explicite par M. J.-A. Dionne, président de la Fédération des Magasins Coop, et M. Jacques Towner, directeur général de la Fédération des Magasins Coop. Au Québec, deux coopératives qui ont été mises sur pieds dernièrement peuvent être qualifiées de "révolutionnaires", si on les compare au genre de coopératives normalement établies. Alors qu'autrefois le plan d'action étatit d'établir de petites coopératives, aujourd'hui on demande aux autres secteurs du domaine coopératif (telles les Caisses Populaires, les Assurances Coop) de verser des fonds substantiels dans un immense magasin, un "Prix Coop". Il s'agit d'un magasin à services réduits, où la marchandise demeure dans les caisses, et où chaque consommateur inscrit le prix lui-même sur le produit qu'il désire acheter. Ces immeubles économiques permettent justement "la coopération dans la consommation". Chaque membre achète une part d'un dollar, ce qui permet la participation de tout le monde. Un des grands problèmes de notre temps étant l'augmentation du coût de la vie, la formule pour remédier à cet état de chose est que le consommateur devienne propriétaire des entreprises de consommation et qu'on gère ces entreprises de la façon la plus économique possible, pour permettre aux consommateurs d'en bénéficier. Voilà le système coopératif.

Le Conseil Canadien de la Coopération fut fondé en 1946. Le C.C.C. est un mouvement économique de sa nature, auquel s'est ajouté l'élément de la langue. Aujourd'hui, sur le plan national, c'est peut-être le mouvement le plus puissant pour les Canadiens français.

Le Congrès au Manitoba cette année aurait donné un nouvel essor aux Caisses Populaires du Manitoba. Selon le président du C.C.C., M. Martin Légère, "Ce congrès aura encouragé les dirigeants des Caisses populaires au Manitoba et donné à la Caisse Centrale beaucoup plus de puissance. Nous avons réussi à les convaincre davantage qu'ils avaient besoin de leur propre Fédération et qu'ils se devaient de conserver leurs Caisses populaires indépendantes; non pas s'unir aux organismes anglophones."

Et selon M. Alberto Bonomo, président de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba, "on doit remercier la SFM pour l'organisation du congrès, surtout pour nous avoir prêté leurs employés, particulièrement M. Roland Marcoux et M. Claude Gagné. On remercie M. Denis Chénier qui a donné de son temps lorsqu'il était gérant de la Centrale des caisses populaires. On remercie aussi M. Denis Ménard, qui fut un des principaux organisateurs du Congrès.

"Je crois que le Congrès est vraiment un succès inoubliable."